



Bulletin Municipal d'Augan

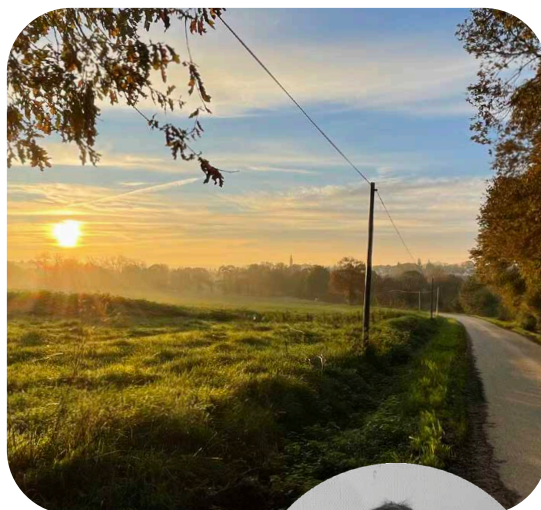




Sommaire



• Vie municipale	02
• Au fil de l'année	32
• Vie Associative	40
• Enfance & Jeunesse	56
• Infos Diverses	66
• Patrimoine	72
• Calendrier auganais	78



Le mot du Maire

Chères auganaises, chers auganais,

L'année 2025 sera celle de l'aboutissement et de la réalisation de nombreux projets du mandat. En effet :

→ *l'aménagement du ralentissement de la vitesse dans le centre bourg, pour une meilleure cohabitation entre les piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduites et les véhicules motorisés sera finalisé en ce début d'année.*

→ *Les services techniques municipaux déménageront dans leur nouvel atelier technique, rue de la Métairie, d'ici la fin de l'hiver. Ce nouveau lieu donnera aux agents des conditions de travail plus confortables. Ce déménagement libèrera à l'avenir le foncier en hyper centre bourg de l'actuel local technique. Un projet sera à définir sur ce lieu dans les années à venir : logements ? activité commerciale ? local stockage associatif ? habitat partagé pour les aînés ? autre initiative/entreprise ?*

→ *Les travaux du Restaurant Municipal ont démarré en septembre 2024. La nouvelle cantine scolaire ouvrira ses portes en septembre de cette nouvelle année. Ce service municipal proposera une meilleure*

alimentation aux enfants et dans un second temps aux aînés. L'installation des fêtes communales estivales en sera partiellement impactée cet été 2025 avec la zone de chantier. Un travail sera réalisé entre la municipalité et les associations après l'été pour définir les emplacements des nouveaux plateaux qui faciliteront les futures installations des fêtes. Nous cherchons un nom à ce restaurant municipal, les propositions sont ouvertes !

→ *Les travaux du bâtiment du stade municipal commenceront au mois de septembre cette année. Ce projet est très attendu par le club de football « l'Avenir Campénéac Augan », qui aujourd'hui ne peut plus accueillir dignement les matchs à domicile. Une salle de 50 m2 sera aussi aménagée sous les vestiaires, elle aura une double fonction : "club house" pour les équipes de football et également salle partagée pour les autres associations qui souhaiteront l'utiliser.*

→ *Les abords de l'église, espaces verts et allées, seront aménagés au cours du premier semestre 2025. Ces aménagements finaliseront la mise en valeur de l'église restaurée ces dernières années.*

Le mot du Maire (suite)

→ La réorganisation du CCAS, autour de nouveaux services sociaux à la population, porte ses fruits depuis 2 ans : Accompagnement Solidaire Auganais, bourse au permis de conduire, concerts dans l'église etc. Sans oublier le traditionnel repas pour rassembler les aînés de la commune, et partager un bon moment !

Vous découvrirez dans ce bulletin la liste des autres missions de la municipalité, qui comprend de nombreux projets annexes : ceux du quotidien mais néanmoins importants, ainsi que l'entretien annuel des infrastructures.

Nous avons la chance de financer tous ces projets grâce à des subventions obtenues ces dernières années : ce travail efficace de recherche de financement permet la réalisation de tous ces investissements sans que la municipalité n'ait besoin de contracter un emprunt sur la durée du mandat.

Les prochaines années s'annoncent différentes. En effet, l'État s'oriente vers une forte diminution de certaines enveloppes à destination des communes et le Conseil Départemental du Morbihan envisage de voter un budget 2025 sans le dispositif du Programme de Soutien Territorial qui représentait une aide de 35 % de tous nos investissements.

Dans ce contexte financier contraint, les municipalités devront nécessairement revoir à la baisse leurs investissements à partir de l'année 2026.

Nous entamons la dernière ligne droite du mandat. Les prochaines élections municipales auront lieu au printemps 2026. Cela fait déjà quatre ans et demi que le conseil municipal actuel a pris ses fonctions. C'est avec responsabilité et enthousiasme que j'anime cette belle équipe. Elle mène avec conviction et intégrité et dans l'intérêt général un travail pour le bien-être de tous les citoyen(ne)s auganai(se)s. Un grand merci à tous les élus pour leur investissement.



Je n'oublie pas les agents municipaux qui œuvrent eux aussi, souvent discrètement, au bon fonctionnement de la commune. Merci pour ce travail de tous les jours qui apporte un service public de qualité, réactif, accessible, au service de toutes et tous, indispensable au bien vivre ensemble.

Je tiens aussi à remercier, vous, les habitants pour votre participation bénévole à la vie municipale et au service des autres, les associations pour leur travail formidable d'animation de la vie communale, ainsi que le monde économique et agricole qui font d'Augan un territoire vivant et créatif.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2025.

Prenons soin de nous.
Guénael LAUNAY





Conseil municipal du 19 juin 2024

FINANCES

- Délibération pour les modalités des ventes des parcelles du terrain du 26, rue de Bonneval (Parcelle YH0031), du terrain du 28, rue de Bonneval (Parcelle YH0095) et du 19, rue de la Rochette (Parcelles AB0069, AB0705, AB 0068).
- Délibération pour une demande de subvention au titre du programme LEADER 2024 pour le restaurant municipal.

Conseil municipal du 18 septembre 2024

FINANCES

- Délibération pour l'admission des titres en non-valeurs-créances irrécouvrables.
- Délibération pour l'acceptation d'une redevance d'occupation du domaine public 2024 par GRDF.
- Délibération pour la création d'un tarif pour une redevance de mise à disposition du domaine public.

ESPACES VERT – ENVIRONNEMENT–VOIRIE

- Délibération pour le choix des travaux aux abords immédiats de l'église.
- Délibération pour la signature de la convention de partenariat pour la participation de la Réserve intercommunale de Sécurité civile de Brocéliande en appui du SDIS du Morbihan.

RESSOURCES HUMAINES

- Délibération pour la modification du tableau des effectifs.

Conseil municipal du 16 octobre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Délibération du nom du futur local du service technique : "Atelier du Service Technique".
- Délibération pour la désignation des 10 propriétaires du collège mairie au sein de l'AFR.

URBANISME – TRAVAUX

- Délibération pour la signature d'une convention de travaux entre la mairie et l'AFR.

FINANCES

- Délibération pour le versement de l'aide financière de 8000,00 € de la commune au CCAS pour 2024.
- Délibération pour les tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2025.
- Délibération pour la modification annuelle du contrat d'association avec l'école privée Saint Thérèse fixant la participation financière de la commune pour l'année 2024-2025.
- Délibération pour une demande de subventions PST pour la toiture du bâtiment de l'étang des Rosaies.
- Délibération pour une demande de subvention PST pour divers travaux (Ecole Ecolibris & garderie).

Conseil municipal du 13 novembre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Délibération pour la signature du contrat de prestation de services avec Véolia pour le contrôle et l'entretien des hydrants.

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS–VOIRIE

- Délibération pour le renouvellement de signature de la convention avec FDGDON "Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles".

FINANCES

- Décision modificative n°2 du budget principal de fonctionnement.
- Délibération pour la dissolution du budget annexe du lotissement de Mauprés.

RESSOURCES HUMAINES

- Délibération relative à la protection sociale complémentaire.
- Délibération portant autorisation de signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG56 "Centre de Gestion 56".

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Délibération de l'Oust à Brocéliande Communauté: convention financière pour l'étude relative au transfert de la compétence assainissement collectif.

Organigramme 2025 des élus et agents municipaux

MAIRIE – SERVICE ADMINISTRATIF

Secrétaire général de mairie

Olivier VAN DER WOERD

Agent comptable – salaires – accueil

Florian LERAT

Agent administratif – État civil – accueil

Nadège PELISSIER

Agent d'entretien

Laetitia NICOLAS

SERVICE TECHNIQUE

Chef de service – Agent technique voirie

Stéphane PEDRONO

Agent technique espaces verts

Olivier CORIC

Agent technique bâtiments

Bruno LUCAS

SERVICE CULTURE

Agent de médiathèque Myriam TEXIER

Agent d'entretien Laetitia NICOLAS

SERVICE SCOLAIRE

ATSEM : Maelenn POITARD

ATSEM : Sandra DRAGON

Agent d'entretien : Laetitia NICOLAS

Agent d'entretien : Maelenn POITARD

SERVICE PÉRISCOLAIRE

SECTEUR SCOLAIRE (CANTINE) :

Coordinatrice pause méridienne/cantine
et d'entretien :

Laetitia NICOLAS

Agent en cuisine et d'entretien :

Jacqueline MARION

Agent en cuisine et d'entretien :

Bruno LUCAS

Agents de service en salle,
entretien et surveillance :

Maelenn POITARD

SECTEUR GARDERIE PÉRISCOLAIRE (GARDERIE) :

Directrice: Chloé RIO

(Mise à disposition via le centre social de Guer)

Animatrice : Jacqueline MARION

Animatrice : Sandra DRAGON

LE MAIRE



Guénaél
LAUNAY

LES ADJOINTES ET ADJOINTS DU MAIRE



1^{ère} Adjointe
Louise ROUAUD

TRAVAUX - URBANISME – PATRIMOINE COMMUNAL



2^e Adjoint
Fabrice RUAUD

VIE ASSOCIATIVE – SPORT – LOISIRS – AFFAIRES CULTURELLES / COMMERCE – ARTISANAT – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



3^e Adjointe
Céline MOHAËR

VIE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE et JEUNESSE



4^e Adjoint
Corentin PERRICHOT

CULTURE, COMMUNICATION

CONSEILLER(ÈRE)S DÉLÉGUÉ(E)S DU MAIRE



Conseiller délégué
Benoit LABBE

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS



Conseillère déléguée
Aurélie GEFFROY

CCAS ET AFFAIRES SOCIALES.

CONSEILLER(ÈRE)S MUNICIPAUX



Megan BARBIER



Sylvain JOSSET



Juliette BERTHY



Edouard LE HENAFF



Frédérique CESARI



Marie-Thérèse LUCAS



Alain CHOTARD



Kevin RIALET



Laureline GICQUEL



Grégory ROGER



Alain GUILLOT



Annick RUAUD



Recensement

des auganai(se)s



La municipalité a organisé le recensement de la population au début de l'année 2024. Trois agents recenseurs ont parcouru la commune pendant plusieurs semaines. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur avez réservé.

Ci-dessous vous trouverez le tableau des résultats provisoires de l'INSEE :

Recensement de la population - Enquête de recensement 2024

Commune : AUGAN (56006)

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	865	865
Adresses collectives (*)	18	17
Résidences principales (e)	702	704
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	177	177
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	879	881
Total des bulletins individuels (j)	1572	1574
Fiches de logement non enquêté (k)	14	11
Total des logements d'habitation (o=i+k)	893	892
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.

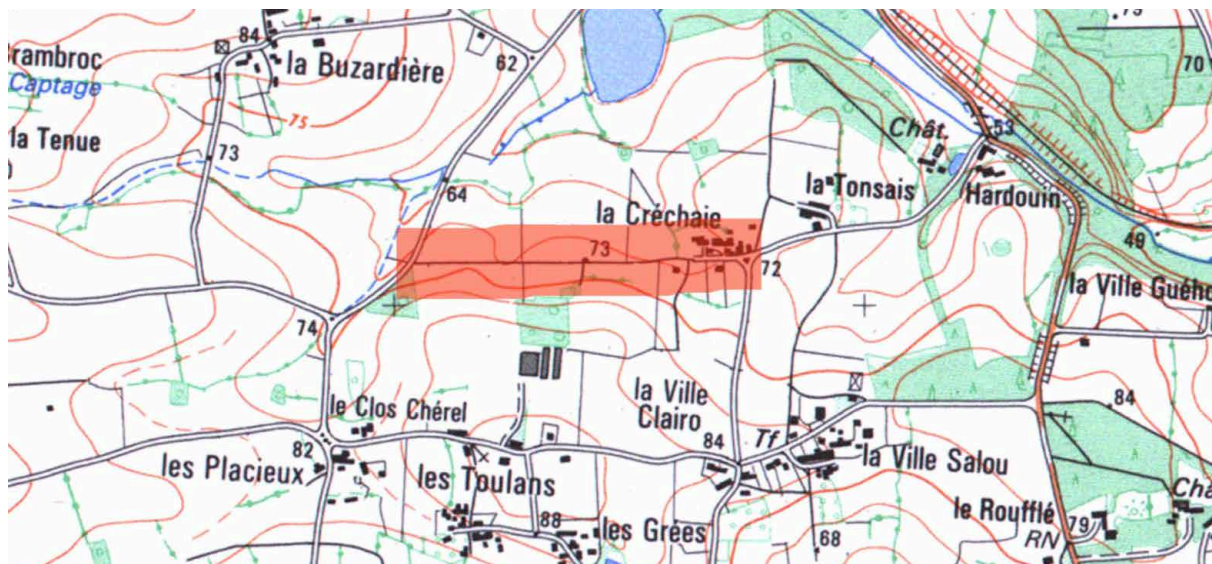
Mention de l'INSEE : "J'appelle votre attention sur le fait que ces comptages ne constituent en aucun cas la population totale de votre commune, au sens du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003. Notamment, ne sont comptabilisés ni les effectifs relevant du traitement des fiches de logement non enquêté, ni la population comptée à part recensée dans d'autres communes. En d'autres termes, ces comptages n'ont aucune valeur juridique. Conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les populations légales issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2019 à 2024 seront publiées par décret pour toutes les communes fin 2024. Elles prendront effet au 1er janvier 2025."



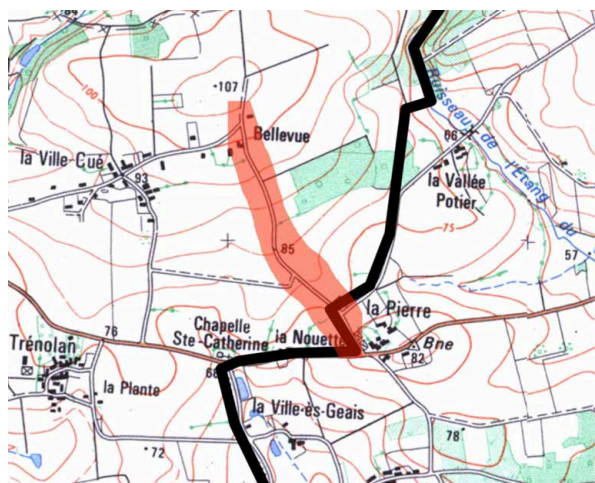
Commission : **Espaces verts – Environnement – Voirie**

A Travaux de voirie en 2025

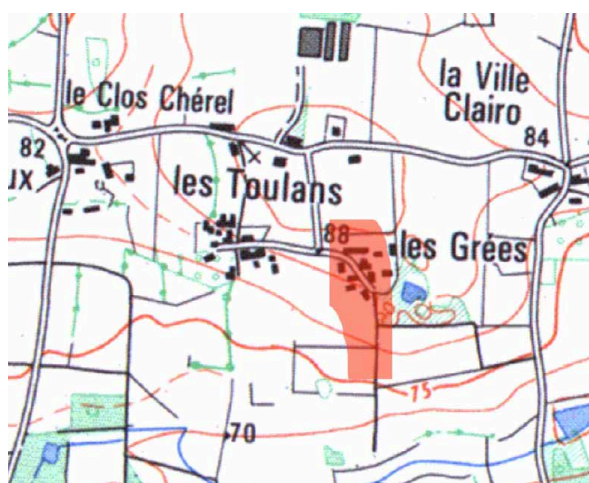
Trois chantiers de voirie seront réalisés au premier trimestre 2025.



→ **Route de la Créchaie** : bitume enrobé à chaud et dérasement des fossés
Coût 39 000€ HT.



→ **Route de Bellevue** :
dérasement des fossés
Coût 3000€ HT



→ **Les grées** :
écoulement des eaux de pluies
Coût 5000€ HT



Le PATA (Point à temps automatique)



Comme chaque année des zones en mauvais état sur les routes de la commune ont été sélectionnées pour être traitées en priorité.

Une opération dite de « PATA » (Point à Temps Automatique) a alors été engagée durant la période estivale. Le PATA est une technique destinée à réparer la couche de roulement d'une chaussée dans certains endroits ciblés

où celle-ci a subi des dégradations (début de nids de poules, faïençage...) dans le but de ralentir le processus de détérioration. Il s'agit d'une émulsion bitumineuse recouverte de gravillons très fins répandus par un camion en un seul passage.

Le coût annuel de ce travail sur la voirie communale est d'environ 7000€ HT.

Ralentissement dans les villages

Suite aux aménagements de ralentissement dans les grands axes du bourg, et après divers signalements de vitesse excessive dans certains villages, un groupe de travail a entamé une réflexion d'aménagements routiers destinée à faire ralentir les véhicules.

Des habitants du Col, des Placieux et de la ville Coué ont partagé avec les élus des constats et des amorces de solution.

Parallèlement, des ateliers ont été proposés par Corentin PERRICHOT aux « grands » des écoles d'Augan afin d'expliquer l'usage des panneaux routiers et pour dessiner une signalisation de ralentissement destinée aux villages et aux abords des écoles.



Suite à une seconde consultation des habitants, divers essais de marquage et de balisage seront appliqués dans ces 3 villages dès le printemps 2025. Si vous souhaitez signaler des problèmes de ce type à Augan ou participer aux réflexions communes, contactez la mairie.

Aménagement des allées de l'Église

L'objectif de ce projet est de répondre à la demande des auganais et de mettre en valeur le monument suite aux rénovations de la façade.

Après la présentation des différents devis de voirie pour les allées de l'église et leur aménagement paysagé, les membres de la commission environnement se sont rendus sur site pour se projeter. Le projet consiste à refaire les allées avec un revêtement en béton désactivé. La surface des allées serait diminuée (notamment en largeur) pour amoindrir le coût des travaux et laisser davantage de place aux espaces verts.

Le projet est pensé pour avoir le minimum d'entretien et de travail pour les agents municipaux. Pour le financement des travaux, la commune peut prétendre à différentes subventions.

Il sera intéressant, pour une échéance plus lointaine, de réfléchir à la conception d'un projet plus global incluant notamment la Place Saint-Marc.

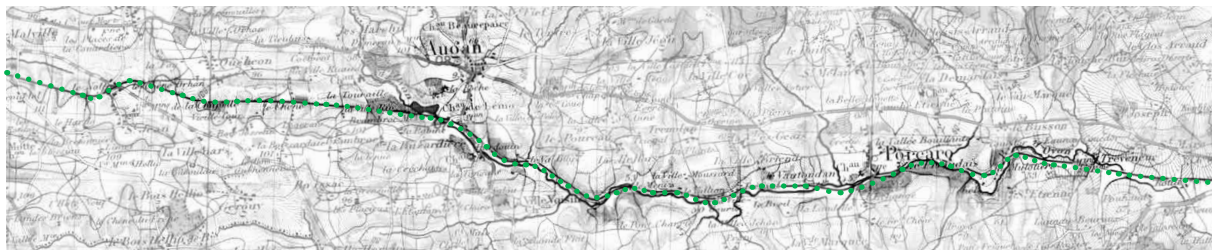


Nettoyage des panneaux routiers

Durant le mois d'avril 2024 les agents du service technique ont procédé au nettoyage de l'ensemble des panneaux de signalisation routière sur l'ensemble du territoire communal. Ce nettoyage à l'eau en haute pression est réalisé tous les cinq ans environ et programmé en fonction de l'état de propreté des panneaux.



Bitumisation de la voie verte : position de la mairie



Le conseil départemental du Morbihan est le propriétaire foncier de la voie verte entre Guer et Ploërmel.

Dans le courant de l'année 2024, il a proposé aux communes de Guer, Porcaro et Augan de bitumer la bande roulante afin de faciliter le déplacement des cycles. Les élus des conseils municipaux de Porcaro et de Augan se sont opposés à ce goudronnage. Les raisons : souhait de préserver l'authenticité de la voie verte, son aspect champêtre ; les coûts très élevés pourraient permettre

un meilleur entretien de l'actuel ; cela posera des difficultés pour les équidés ; les randonneurs préfèrent marcher sur un sol souple. Le sujet de l'artificialisation des sols a également été soulevé. En effet, aujourd'hui la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) exige en urbanisme une diminution drastique de l'artificialisation des sols.

Les communes d'Augan et de Porcaro ont également sollicité le conseil départemental pour un entretien de la voie verte plus régulier (balayage des feuilles...) afin d'éviter que la voirie s'abîme avec le temps.

Plantation de haie



Sur proposition de la municipalité et en concertation avec les riverains il a été décidé de réaménager une partie des espaces verts de la haie du lotissement du hameau sous le Bois, notamment la haie qui longe la route de la Croix Rouge. A la fin du mois de février 2024, les agents du service technique municipal ont abattu

et déraciné ses arbres. Puis avec l'aide d'agriculteurs, l'ensemble du bois abattu a été transporté pour être recyclé en copeaux bois-énergie. Au début du mois de mars 2024, ils les agents ont ensuite planté environ 150 arbustes. Nous n'y trouvons pas moins d'une quinzaine de variétés différentes.

Assainissement

Un geste qui n'est pas sans conséquences

Une quantité impressionnante de déchets en tous genres sont ramassés chaque semaine par les services d'assainissement des eaux usées (VEOLIA) à la lagune d'épuration d'Augan : fil dentaire, litière pour chat, lingettes, tampons périodiques et même des couches-culottes... La liste est longue et montre combien certains usagers utilisent les toilettes comme une poubelle sans prendre la mesure des conséquences écologiques et économiques du déversement de ces déchets. Un geste a priori anodin qui n'est malheureusement pas sans conséquences : canalisations bouchées, obstruction des grilles de filtrage dans les stations d'épuration, débordement, résidus complexes ne pouvant être traités...

Chaque année c'est 2,5 tonnes de déchets "non traitables" qui arrivent à l'embouchure de la lagune d'épuration route de Guer. Jusqu'à maintenant ces déchets étaient enlevés manuellement par les équipes de VEOLIA à raison d'une à deux interventions par semaines afin d'éviter un bouchon.



INVESTISSEMENT 2025

Assainissement collectif

La municipalité d'Augan investit cette année dans un dégrilleur automatique qui permettra de prélever automatiquement ces déchets. Cet investissement s'élève à 25 000 euros. Un curage du premier bassin de la lagune est également prévu en 2025. Coût pour la municipalité : environ 30 000 euros.

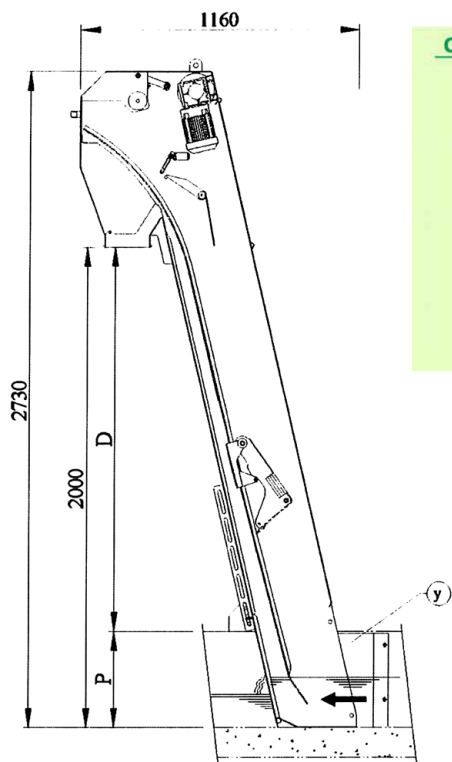


Schéma du dégrilleur automatique



Les chiffres clés de l'assainissement à Augan



Plan de la lagune



Pont du Sapin Vert



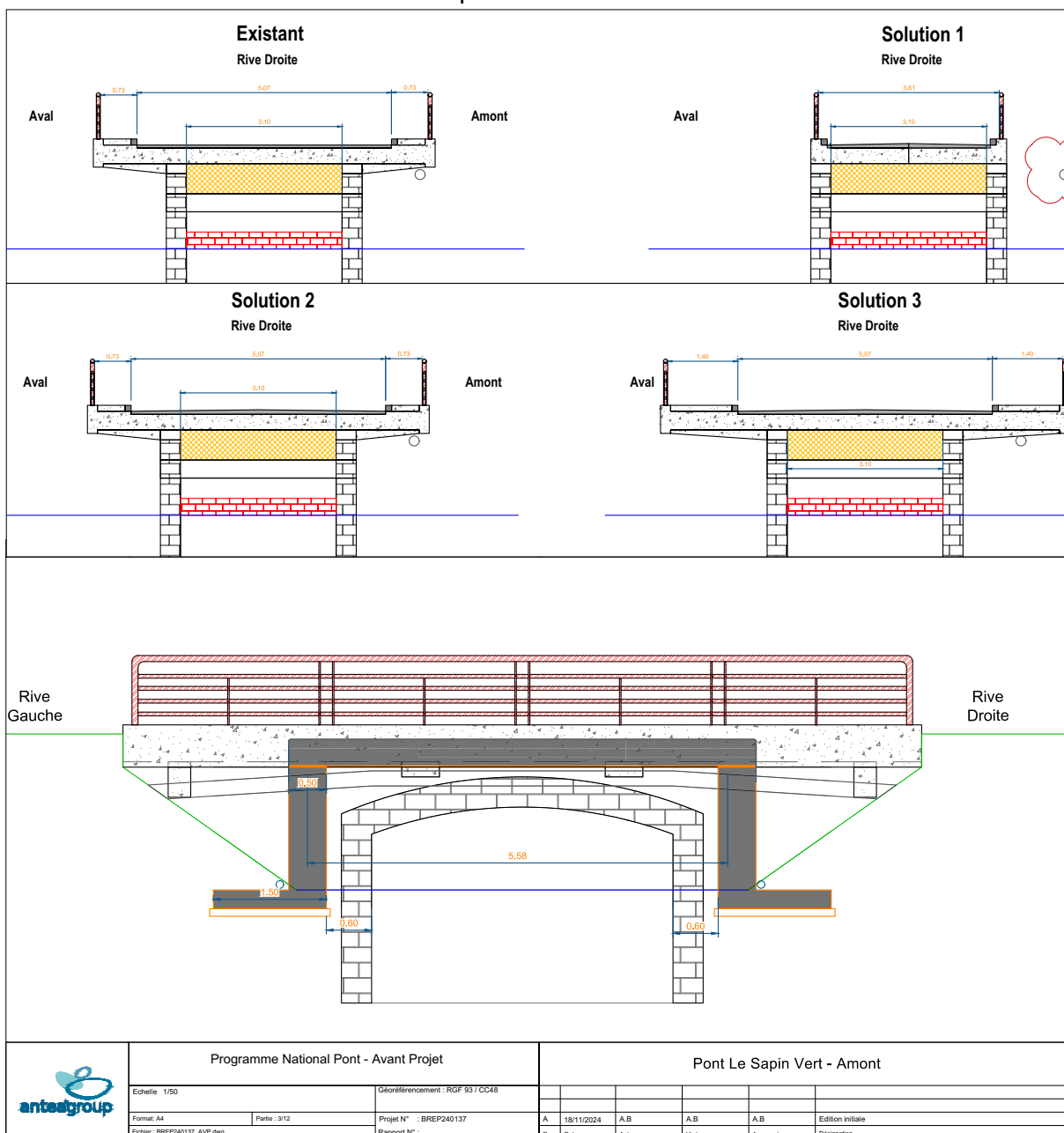
L'entreprise ANTEA a été retenue pour mener les études géotechniques et réaliser le cahier des charges de la réhabilitation du pont du Sapin Vert.

contrainte de suivre le processus, notamment pour bénéficier d'une subvention de 60% de l'État sur la remise en état du pont.

La réalisation de ce chantier prend du temps car elle s'inscrit dans le PNP (Programme National des Ponts) qui impose des règles strictes sur la mise en œuvre des rénovations des ouvrages. La commune se retrouve

Le coût de la restauration du pont est aujourd'hui estimée à 300 000 euros. Trois mois de travaux seront nécessaires. La municipalité sera en mesure de donner plus de précisions sur ces dates de travaux à partir du printemps 2025.

Coupes transversales





Commission : Travaux – Urbanisme – Patrimoine communal

Après 3 années de réflexion, 2024 est celle où les projets sortent de terre. Les chantiers d'aménagement du bourg, la construction du restaurant municipal et le nouvel atelier du service technique ont rythmé nos semaines. Et ça fait du bien ! Nous avons déposé la demande de permis pour la rénovation et l'extension des vestiaires du stade, dernier projet de grande ampleur qui devrait émerger en 2025.

Côté urbanisme, la commission mène une réflexion avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur l'aménagement d'un lotissement rue de la Barrière. Elle travaille également à une modification du PLU suite à l'arrivée de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) visant à stopper l'emprise sur les terres agricoles. Notre zone à urbaniser a été restreinte et la commission réfléchit à la meilleure manière d'optimiser ces hectares.



Les enjeux en urbanisme sont multiples, nous ne devons pas seulement appliquer les lois, nous devons surtout comprendre comment va évoluer la population auganaise pour anticiper les futurs besoins et y répondre de la meilleure manière possible. Un peu de sociologie en politique ne fait pas de mal !

Louise ROUAUD

Vente de terrains



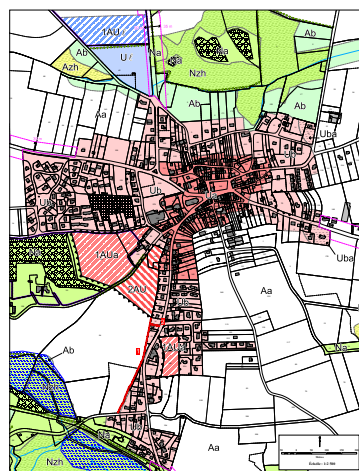
Plusieurs terrains ont été acquis par la commune suite à des procédures de bien sans maîtres ou de revente après un achat partiel de parcelle par la commune. Ainsi 4 lots sont aujourd'hui mis en vente :

- 1 lot de 604 m² rue de Bonneval (avec maison et garage)
- 1 lot de 414 m² rue de Bonneval (terrain nu)
- 1 lot de 537 m² rue de Bonneval (terrain nu)
- 1 lot de 720 m² rue de Rochette, (lot avec bâti)

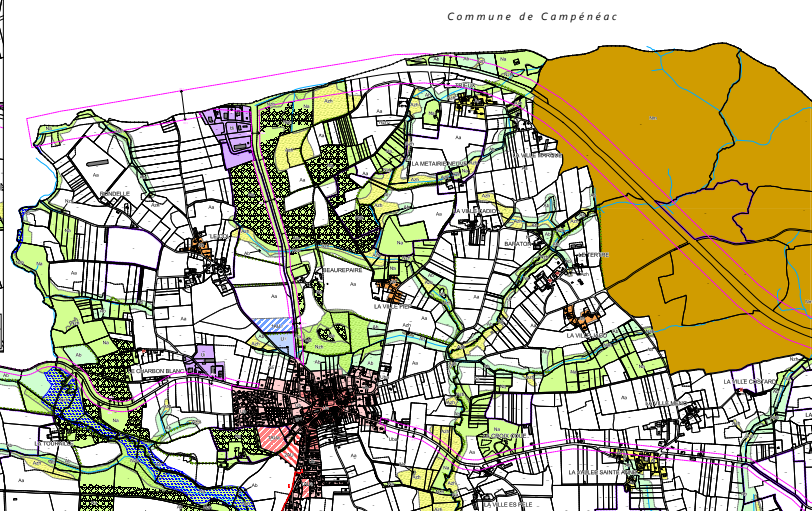
La commission travaux-urbanisme a décidé de donner priorité aux primo-accédants sur les lots rue de Bonneval. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser à la mairie pour plus de renseignements.



Modification du PLU



Commune de Ploërmel



La commission travaux – urbanisme et plus largement le conseil municipal travaillent depuis cet automne sur la modification du PLU*. Cette modification allégée de notre PLU a pour objectif de répondre à la loi ZAN** et d'être en conformité avec le SCOT***. Pour mener à bien ce projet, nous sommes accompagnés par Virginie Bablée, consultante en urbanisme à l'Aric.

Voici quelques exemples des questions et réflexions abordées :

- La surface de notre ZAU "Zone à urbaniser" est moins importante que lors du précédent PLU : comment redéfinir au mieux cette surface allouée ?
- Créer des OAP "Orientations d'Aménagement et de Programmation" est un levier en urbanisme pour exprimer des ambitions sur des zones bien précises : Où doit-on créer ces OAP ? Quels sont les critères de densification en terme d'habitat ? Quelle largeur de voirie est la plus pertinente dans chaque OAP ?
- Quelle stratégie avoir concernant la gestion des eaux pluviales, le stationnement ? Doit-on imposer des critères d'orientation de parcelles ?

- Quels emplacements réservés doit-on ajouter dans notre PLU pour favoriser les cheminements doux et créer des liaisons entre des zones d'habitat et le bourg par exemple ?
- Quels sont les leviers permettant de protéger nos haies et nos arbres ?

En bref, autant de sujets passionnants pour répondre aux enjeux à venir, aux besoins futurs des habitants de notre commune et ainsi favoriser le bien-vivre ensemble. Notre projet de PLU modifié sera étudié par le préfet pour validation.

*PLU : Plan Local d'Urbanisme.

**ZAN : le Zéro Artificialisation Nette est un objectif à 2050 fixé par la loi climat et résilience, publiée au JO le 24 août 2021. Elle demande aux territoires de baisser de 50%, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

***SCOT : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification et d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement sur le territoire et pour le long terme (jusqu'en 2035). Il rassemble les communes de Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté.



Comité: Aménagement du bourg

Circulation dans le bourg

De nombreux habitants nous avaient fait part de la vitesse excessive dans le bourg lors de la campagne municipale. Les élus ont fait le choix d'intervenir sur les 4 entrées en même temps et de mettre des priorités à droite sur l'ensemble du bourg pour répondre à cette problématique. Réduire la largeur de la chaussée avec le chaudiou est également un moyen de réduire la vitesse des automobilistes. Depuis le marquage des pistes cyclables, les nombreux habitants se déplaçant en vélo se sentent désormais "légitimes" dans nos rues.



LA VITESSE EN QUELQUES CHIFFRES RUE DE LA CROIX ROUGE

Avant aménagements (Février 2023):

- Vitesse moyenne: 52 km/h
- Moyenne de la vitesse maximale: 68 km/h

Après mise en place du plateau (Septembre 2024):

- Vitesse moyenne: 45 km/h
- Moyenne de la vitesse maximale: 59 km/h

N'oubliez pas:

Nous vous rappelons que l'ensemble des rues et routes du bourg sont limitées à 30 km et que le principe de la priorité à droite est valable sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour encourager ce mode de déplacement, 20 supports cycles ont été également installés sur la commune à divers endroits stratégiques. **Nous espérons que cela motivera vos déplacements en 2 roues sur la commune!**

2 à la mairie / multi-accueil

- 3 à la médiathèque
- 2 à la salle multifonction
- 2 à l'école Ste Thérèse (du bas)
- 2 sur la place de la Poste
- 2 au Champ Commun
- 2 à l'école Ste Thérèse (du haut)
- 2 à l'écolibris
- 3 à l'étang des Rosaies



Focus:



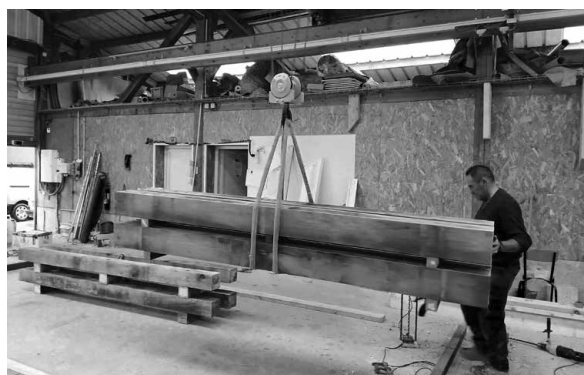
Modules de ralentissement en fabrication 100 % locale



Hiver 2023: Coupe du bois achat de 20m³ de billes de châtaigner de la Forêt de Hardouin.

Printemps 2024: Design des modules par l'atelier ERSILIE à Guer.

Été 2024: Sciage du bois à la scierie auganaise de Brice MONNERAIS
→ 48 poutres de châtaigner 300/20/20
→ Linéaire de tasseaux 7/7 entre les poutres



Automne 2024: Assemblage des modules BOISBRAS Charpentes à Augan



L'Atelier du Service Technique déménage cet hiver Rue de la Métairie. L'objectif de ce projet est d'avoir un espace vestiaire / sanitaire plus agréable pour l'équipe technique, d'offrir un espace bureau nécessaire pour faire les réunions d'équipe, recevoir des commerciaux etc.

Atelier du Service Technique

L'atelier seul a une surface de 220 m², il a été équipé de 2 nouveaux portails permettant de sortir les véhicules plus facilement, un éclairage en Led a également été installé.

Une réflexion sera menée en 2025 par les élus pour déterminer la nouvelle destination de l'ancien local.



Comité : **Vestiaire du stade**

Les vestiaires du stade



La rénovation et l'extension des vestiaires du stade est un projet identifié dans notre programme électoral. Le besoin de travaux est exprimé depuis de nombreuses années par le club de football. En effet, ce bâtiment a des problèmes de ventilation, d'isolation et donc de moisissures, l'électricité n'est plus aux normes, la salle du club a un plafond très bas et est dépourvue de fenêtres rendant le lieu très peu accueillant. L'ACA compte aujourd'hui 150 jeunes, 3 équipes séniors (63 joueurs) et 2 équipes féminines dont 1 équipe à 7 (32 filles). L'objectif est donc de pouvoir accueillir les équipes dans de meilleures conditions et redonner au bâtiment la fonction de lieu de vie associative.

Nous avons créé en 2021 un comité "vestiaires" comprenant des élus et des représentants de l'ACA. Après avoir défini le cahier des charges des besoins et effectué plusieurs visites dans les clubs alentours, nous avons lancé un marché pour recruter un architecte en charge du projet.

Les besoins exprimés :

- 4 vestiaires
- 2 vestiaires arbitres
- Un espace de stockage de matériel plus confortable
- Des sanitaires à l'étage et au rez de chaussée
- Une salle de réunions et/ou d'activités

Cela fait ainsi plus d'un an que nous travaillons avec le cabinet PARTITION Architecture pour trouver des solutions à certaines problématiques. En effet, la hauteur sous plafond du bâtiment actuel au rez de chaussée a rendu la tâche difficile. Nous souhaitons que la future salle d'activités soit plus aérée, lumineuse et quelle s'ouvre sur l'espace de verdure au rez de chaussée. C'est pour répondre à ces critères, qu'il a été décidé de créer cette salle sous les vestiaires du nouveau bâtiment.





Deux scénarios ont été travaillé par l'architecte :

- Un scénario avec un nouveau bâtiment collé à l'actuel et de manière perpendiculaire.
- Un scénario avec un nouveau bâtiment construit dans la continuité des vestiaires actuels (côté skate-park afin de conserver les arbres près du terrain de tennis).

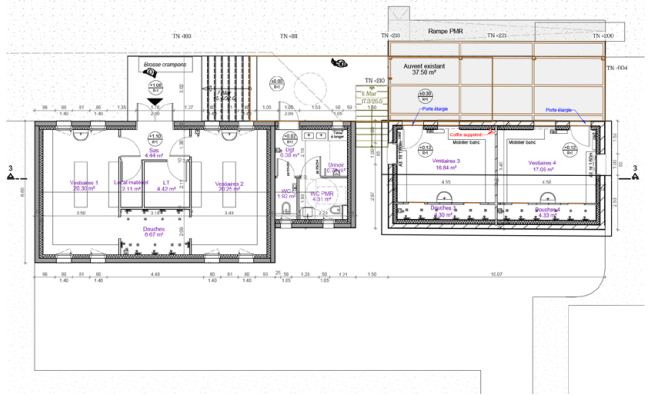
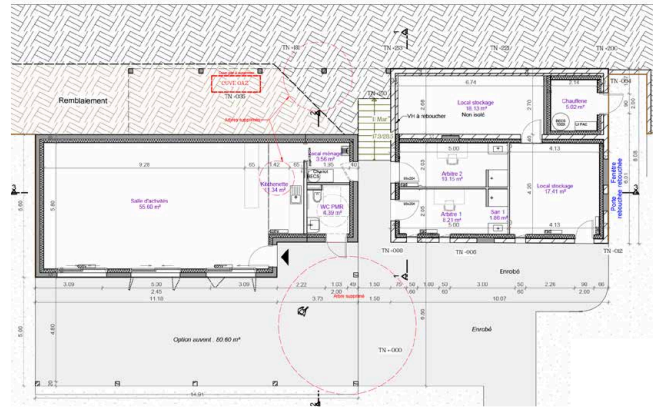
C'est ce dernier scénario qui a été retenu.

Différentes versions ont ensuite été travaillées avec l'architecte pour finaliser les aménagements. Tout une réflexion sur le mode de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire a également été faite avec l'architecte.

L'investissement est important. C'est pourquoi nous souhaitons fortement, élus et représentants de l'ACA, que cela serve au plus grand nombre. La salle d'activités ne sera en effet pas dédiée uniquement au club de football mais sera à disposition également pour les autres associations. La salle a de grandes ouvertures sur l'espace enherbé et arboré, de quoi délocaliser quelques réunions et activités !

Le planning

- La validation de l'APD a eu lieu en décembre. Le permis de construire a été déposé.
- L'appel d'offres pour recruter les entreprises sera lancé au printemps pour un démarrage des travaux à l'automne.



Le budget

- Montant des travaux : 721 000 € (honoraires compris)
- Financement : 480 000 € de subventions (Département, DETR et Fond Vert)
- Reste à charge pour la commune : 241 000 €

Buts du stade



Dans le cadre du renouvellement des équipements sportifs du stade municipal, les agents du service technique ont installé en septembre 2024 deux nouveaux buts de football amovibles pour



les entraînements de notre club de football : Avenir Campénéac Aujan (A.C.A.). Ces buts permettent de diviser le terrain de football pour les entraînements et faire jouer 4 équipes.

Histoire des vestiaires

Mémoire d'un «Volontaire Auganais» de l'époque 1965

«La présente feuille datée de 1989 (mon premier mandat) notifie les entreprises mandatées pour la rénovation entière des vestiaires, ceci sans modification de l'enveloppe extérieure du bâtiment qui lui datait de 1967/1968? Cet équipement faisait suite à la construction du Terrain en 1965 dans la prairie dite «du Primeterre» faisant partie de la ferme du Presbytère. L'ensemble avait pris un retard dans la construction en raison de l'étude potentielle d'un des quatre projets de passage de la RN24 possible a cet endroit!

En attendant c'est le bâtiment de la buvette actuelle qui faisait office de vestiaires (bien sûr sans douches, ni sanitaires!) celui avait

été construit en partie bénévolement. Il a subi plusieurs remaniements divers jusqu'à ce jour, ceux ci toujours par des bénévoles volontaires!

Depuis la création du stade à nos jours, il faut relever le fort investissement de bénévoles club et élus en soutien des personnels municipaux pour améliorer celui-ci. Lors sa création: Ramassage des cailloux, Semis, Plantations, traçage du terrain toutes les semaines et ensuite confection de buts pour le foot jeunes, ainsi que les abris de touche, étendre du sable plusieurs fois, peinture main courante, rajouter projecteurs sur le bâtiment actuel mise en place poteaux et filets pare-balls et plus récemment auvents devant vestiaires et buvette! etc. La volonté de faire vivre cet espace à toujours existé et très souvent sans subventions! C'est du passé, ca fait du bien d'en parler!»

Lundi 19 juillet 1989 - 19^h Appel d'offre 9
Vestiaires Terrain de Foot

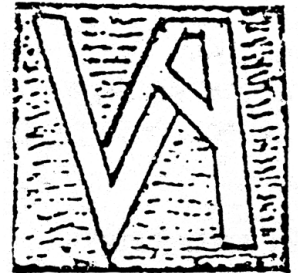
Masonnerie	MAHIEUX COUE DUTIN RENOUX	X
Menuiserie	HAROUTEL COLIN	X
Electricité	CHICOINE BESSY HOUEIX	X
Plomberie Sauterie	BESSY ROUSSEL CHICOINE HOUEIX	X
CARRELAGE	DUCHEME MAHIEUX GARAUD LAUNAY	X
Peinture Vitrière	MONVERAIS GAREL	X

(Faut)

Financement prévu 210 000 F Subvention DGE
 ENVIRON de 60% de Subvention 217 550 F Routes
 76 400 F R. IVA
 53 000 F A financer

- 2 Robinets sur un pédilune extérieur
- 1 Fenêtré à Supprimer Vestiaire EST
- Evacuation Proude Siphon
- Chauffage Aerotherme (a Voir)
- Servise 1 Voir 2 pour 1 seul modèle de clef.

Yves COMMANDOUX



Logo original des Volontaires Auganais



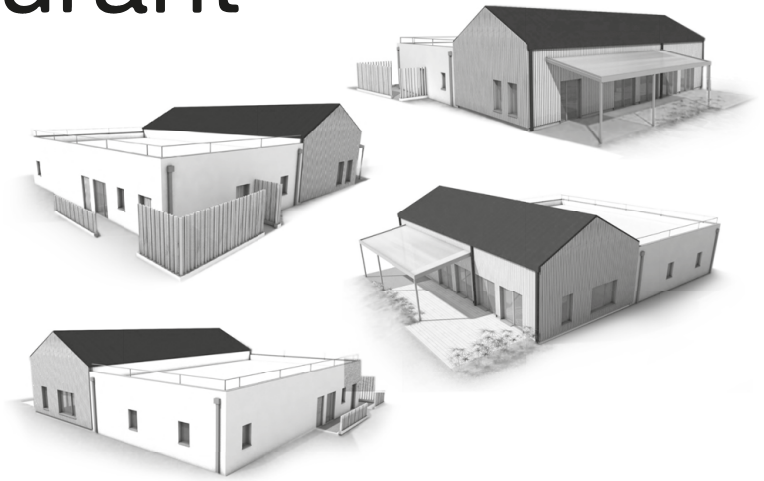
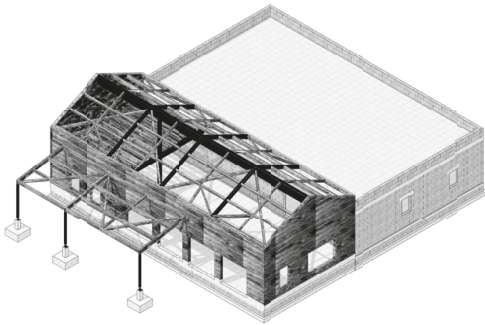
Voir également p.77
Extrait du Bulletin Municipal de 1983 avec investissements sur le stade d'Augan.





Comité : Cantine

Le restaurant municipal



La construction d'un bâtiment tel que le restaurant municipal demande une implication forte des élus. Les plans de l'architecte ont été minutieusement étudiés afin d'apporter le meilleur outil au personnel qui travaillera dans la cuisine et un environnement propice pour que la pause méridienne soit un véritable moment convivial pour les enfants. Ainsi 5 versions ont été apportés aux plans initiaux avant validation définitive. Rien ne doit être laissé au hasard (agencement, matériel...) même s'il est parfois difficile de se rendre compte sur plan de l'organisation

d'une cuisine. Nous sommes d'autant plus enthousiastes lorsque nous devons enfile nos bottes et nos casques de chantier !

Le travail des agents municipaux est également important : ils doivent gérer la partie administrative d'un chantier d'une quinzaine d'entreprises : signature des marchés, suivi de la facturation, gestion des aléas du chantier... Merci à eux pour leur implication et leur réactivité pour le bon déroulement des travaux.



Restaurant municipal (suite)



La réussite de ce projet dépend de la bonne réalisation du bâtiment mais également de toute l'organisation de la future cantine. La municipalité a fait le choix d'être aidé par le GAB 56 pour réaliser tout ce travail sur l'année à venir.

C'est avec cet objectif que la municipalité a créé un COFIL (Comité de Pilotage). Il est formé d'élus, de parents d'élèves, d'agents de la cantine actuel et d'enseignants. Trois réunions organisées par le GAB 56 sont prévues dans les prochains mois.

De nombreux sujets vont être abordés :

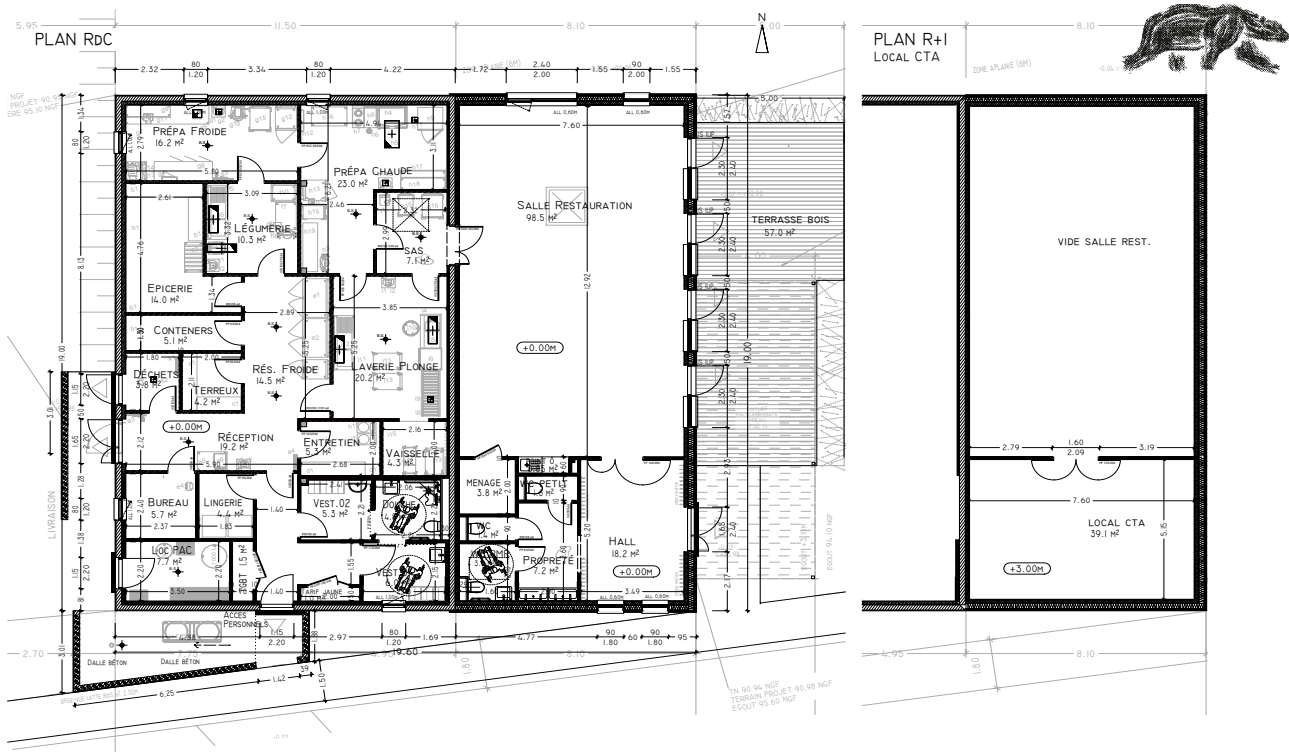
- Définition de la charte alimentaire : quels sont les objectifs fixés par la municipalité ?
- Travail sur l'approvisionnement des denrées
- Travail sur le mobilier du réfectoire
- Définition du règlement intérieur et du fonctionnement de la cantine
- Travail sur le budget (prix de revient du repas)
- Recrutement du cuisinier-e
- Recherche d'un logiciel de gestion des menus

Le 14 septembre, nous avons invité tous les parents d'élèves de la commune à une réunion d'état des lieux du projet. Une dizaine de parents ont répondu présents. 2 parents délégués et 2 suppléants par école siègeront au COFIL.

Le 20 novembre, le comité de pilotage s'est réuni une première fois pour entamer le travail sur la charte alimentaire.

De plus, nous allons également travailler avec la commission scolaire pour étudier la mise en place du Quotient Familial. Cela nous permettrait de postuler sur une aide de l'état sur le dispositif de "la cantine à 1€" sur la commune pour les familles plus modestes : <https://www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro>. En effet, l'aide de l'Etat s'élève à 3€ par repas facturé à 1€ maximum, pour les cantines qui respectent la loi EGALIM (50% de produits de qualité et durable, dont 20% minimum de Bio)





Bilan du projet par Guénael LAUNAY

« Nous avons initié ce projet dès le début de l'année 2021. Il nous a fallu 3 ans et demi de travail : de réflexion, d'études, de conception avec des professionnels, de décisions, de temps d'appel d'offre, de temps de permis de construire, de temps administratif... avant le démarrage des travaux au début du mois de septembre 2024.

L'investissement est très soutenu par les institutions publiques : Etat, Région, département, UE. Grâce à une recherche active de subventions par les élus et le secrétariat, c'est 80% du coût total qui sera aidé. Le reste à charge pour la commune est tout à fait raisonnable, environ 250 000 euros. Cet investissement se réalisera sans aucun prêt bancaire de la municipalité. L'investissement sera porté par l'épargne brut annuelle dégagée des budgets de fonctionnement des premières années du mandat. (Epargne brut d'une année = 200 000 euros en moyenne)

Mais n'oublions pas que ce projet n'est pas seulement un projet d'investissement, ni de construction d'un bâtiment.

C'est avant tout un projet structurant pour la commune d'Augan, et le territoire.

Il s'adresse en premier lieu aux enfants, aux ainé(e)s, aux associations. Il nous engage sur des questions de transition écologique en lien avec l'alimentation, l'agriculture. Il interagira avec des questions économiques locales, des partenariats seront mis en place avec des producteurs locaux. Il parle de bien se nourrir "dites-moi ce que vous mangez, je vous dirai qui vous êtes", il cause de bien-être et de bonne santé.

C'est un projet politique qui porte une vision sur l'avenir de la restauration collective dans une société en transition écologique, qui questionne la responsabilité des collectivités publiques sur ces enjeux.

Je souhaite sincèrement remercier tous les élus et les agents qui se sont investis, et qui continuent de s'investir, sur ce projet du restaurant municipal. C'est un gros travail, c'est un beau travail qui est mené. Nous pouvons en être fiers, ce projet porte de l'espoir.

Ouverture prévisionnelle de la cantine scolaire : Septembre 2025! »



Commission : **Affaires Sociales – Intergénération**

Le Vide-Greniers du CCAS

On y trouve tout !

L'amicale laïque et le C.C.A.S ont, cette année, joint leurs actions pour organiser le vide-grenier du 6 octobre. L'engouement pour ce type d'évènement était déjà palpable lors des inscriptions en mairie, les emplacements étant rapidement retenus par 59 exposants.

La mise en place a débuté vers 7H00 et pour 8h30 tout était prêt pour accueillir les visiteurs. Ceux-ci furent nombreux tout au long de la journée, dans une atmosphère détendue, et à la recherche d'une bonne affaire. Les ex-

posants ont exprimés leur satisfaction pour le sérieux et la rigueur de l'organisation, et en se promettant de revenir l'année prochaine. Rien n'aurait été possible sans les bénévoles de l'amicale laïque, qui ont également assuré la gestion de la restauration et la buvette.

Les exposants, les bénévoles, et les visiteurs garderont un bon souvenir de cette journée empreinte d'échanges et de bonne humeur.

A l'année prochaine ?



Le Repas des aîné(e)s



Bonne humeur et convivialité !

Le repas des aînés était, cette année, organisé le 28 septembre par le C.C.A.S.

Les 157 convives ont pu apprécier le repas servi par le traiteur Terre des sens de Ploërmel. Pour le service le C.C.A.S avait sollicité, en complément, quatre jeunes auganais, rémunérés dans le cadre des actions « Argent de poche ». Cette expérience fut appréciée des aînés et des jeunes, satisfaits de ces échanges intergénérationnels. L'animation musicale était assurée par Edouard, Mathieu, Louis et Alain.

Le député Paul MOLAC, et la déléguée départementale Marie-Hélène HERRY ont honoré de leur présence ce moment festif. Le député

Paul MOLAC nous a également gratifié de plusieurs chansons interprétées, notamment en Breton, au grand ravissement de l'assemblée. Les doyens 2024 : Claudine PELARD, 96 ANS, et Armel COMMANDOUX, 94 ans, ont été salués par l'ensemble de la salle. Lors de son introduction Monsieur le Maire a tenu à mentionner l'attention portée par la municipalité envers les aînés de la commune. Notamment en rappelant la mise en place d'un service de transport à la demande, l'A.S.A, facilitant les déplacements personnalisés sur les territoires de proximité. Un grand merci à tous d'avoir accepté notre invitation, et partagé cet après-midi, moment d'échanges important dans la vie de la commune.

Aides au permis de conduire



Le Centre Communal d'Action Sociale d'Augan propose une aide en direction de ses jeunes (17- 25 ans) pour les aider à financer leur permis de conduire en versant une bourse de 300€ à l'auto-école de leur choix.

Vendredi 11 octobre, Morgan, Nino, Matéo et Ilan sont venus en mairie signer leur charte d'engagement en présence du président du CCAS–Monsieur le Maire, d'Aurélie GEFROY conseillère municipale déléguée

aux affaires sociales, de leurs parents et de membres du CCAS. Ces 4 jeunes sont les 1^{ers} à bénéficier de ce nouveau dispositif d'aide solidaire. La charte précise qu'en contrepartie de cette aide, ces 4 jeunes devront donner 2 journées de bénévolat dans un service de la mairie.

Félicitation à ces jeunes et nous leur souhaitons un vif succès dans leur formation du permis de conduire.



Accueil des nouveaux nés

Moment sympathique ce dimanche matin du 2 juin à la mairie d'Augan avec les familles des nouveaux nés.

Chaque famille est rentrée avec un « arbre à perruque » à planter dans son foyer.



ASA : Accompagnement Solidaire Auganais



**Quand mobilité rime avec solidarité,
le temps d'un trajet...**

Besoin d'aller à un rendez-vous,
visiter la famille, les amis ?
Envie d'aider « ses voisins » ?
Faire partie d'une équipe de bénévoles ?

Depuis plus d'un an, l'ASA a permis plus de 200 transports, grâce à une dizaine de bénévoles pour une quarantaine d'adhérents.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 6h à 20h. L'inscription est de 5€ par an. Plus de renseignements auprès de la mairie.



Permanences CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Augan vous propose une permanence sur rendez-vous de 14h00 à 17h00 tous les 1ers lundi de chaque mois.

Vous serez reçu en mairie par deux membres du CCAS, pour une discussion en toute confidentialité.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de téléphoner en mairie au 02.97.93.45.06.



Commission : **Vie Scolaire – Extra Scolaire – Jeunesse**

Aide aux devoirs



L'aide aux devoirs est un service municipal gratuit organisé par la commune d'Augan grâce à des bénévoles. Cette aide a lieu les lundis et jeudis de 17h à 18h dans les locaux du centre socioculturelle et s'adresse aux enfants des écoles scolarisés du CP au CM2.

Nathalie, Gérard, Monique, Evelyne, Michel, Yveline et Dominique composent cette

équipe de bénévoles en collaboration avec Chloé RIO la directrice de l'accueil de loisirs. Nous remercions ces bénévoles pour leur dévouement, leur dynamisme et leur savoir-faire.

Si vous souhaitez les rejoindre ou proposer de votre temps sur d'autres missions de bénévolat contactez la mairie.

Matériel sportif

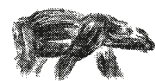


Cette année a été l'occasion de renouveler le matériel pour la pratique sportive des enfants de nos deux écoles :

- Javelots Rockets
- Balles, Ballons
- Sets Tennis Junior, Mini-raquettes
- Mini-buts Cardio Goal
- Ballons de Dodgeball
- Cerceaux plats
- Tapis de gymnastique
- Filets de rebond



Spectacles de fin d'année



Cette Année les élus de la commune ont fait le choix de 2 spectacles, le premier à destination des enfants de la maternelle au CP le jeudi 12 décembre. La conteuse Arzhehal est venue nous présenter son conte Sève et Dune la plage en hiver :

« Sève et Dune : la plage en hiver »

Résumé : Les parents de Sève et Dune les emmènent à la plage... Au beau milieu de l'hiver ! Pas de baignade ni de glace ... Qu'y a-t-il de si passionnant en cette saison au bord de la mer ? Les deux jeunes sœurs découvrent les oiseaux hivernants du bord de mer breton. Une ode musicale originale au littoral et à sa faune.



Le deuxième à destination des enfants du CE1 au CM2 le vendredi 13 décembre. Nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir le spectacle de Seydouba :

SEYDOUBA

Spectacle de danse / percussion / cirque
Seydouba se forme dès son plus jeune âge à la percussion et à la danse en Guinée, à Conakry, avec l'Oiseau Blanc et les Ballets Africains ; passionné par le monde de l'art, il ajoute le cirque à sa formation avec la troupe de Circus Baobab. Il commence alors à tourner dans le pays et en Afrique de l'Ouest.

Sa polyvalence l'amène au Sénégal où il poursuit sa formation de manière autodidacte, et crée notamment la troupe de cirque Konfon d'Afrique. Au fil des ans, il crée des numéros originaux en détournant des objets africains du quotidien, et qu'il est souvent le seul à maîtriser.

Seydouba a depuis toujours la passion de la scène, et charme tous les publics avec son sourire, son charisme et sa présence.





Voyager, apprendre, se distraire tels sont les ingrédients qui font de la médiathèque d'Augan un lieu d'échange et de partage. Vous désirez vous évader ou vous informer, plus de 7000 livres à découvrir ou à redécouvrir vous attendent ! L'inscription est gratuite !

La médiathèque propose également toutes sortes d'animations permettant la rencontre entre les habitants du territoire : des ateliers, des expositions, des après-midi jeux de société, des heures de contes. Elle expose aussi des partenariats, notamment cette année avec l'élaboration de l'exposition « Gare d'Augan : 2 minutes d'arrêt ». Cette exposition a été élaborée dans le cadre des journées du patrimoine avec l'aide de l'association Les amis du patrimoine Auganais et la radio Timbre FM. Pour la troisième année la médiathèque a participé, avec le réseau des médiathèques, des librairies et des écoles du territoire au prix des korrigan (prix local de littérature jeunesse). Et pour la première année, participation à La Grande Lessive à l'initiative des bénévoles et en collaboration avec les écoles Ecolibris et Sainte-Thérèse.

En remerciant grandement tous les bénévoles de la médiathèque pour leur investissement tout au long de l'année ainsi que tous ceux qui apportent leur soutien dans le cadre des diverses actions culturelles.

La médiathèque en chiffres :

7233 documents prêtés
 421 inscrits ; 2598 passages
 6699 livres (roman, album, documentaire, bande dessinée...) 10 revues
(Sans Transition, Historia, Elle à table, Terre Sauvage, La Revue dessinée, Système D, La petite salamandre, Histoires pour les petits, images doc) 700 CD et livres audio



Horaires d'ouverture au public :

- Mardi	- 17h00	→ 19h00
- Mercredi	- 15h00	→ 18h30
- Jeudi	- 10h30	→ 12h00
- Vendredi	- 16h30	→ 18h30
- Samedi	- 10h30	→ 12h30





Opération « argent de poche »



Quatre missions « argent de poche » ont été organisées cette année 2024 avec des jeunes auganais de 15 à 18 ans : vacances de printemps, début juillet, fin août. Comme à l'habitude ils ont participé à l'entretien des espaces verts et le ménage dans les salles et l'école. Cette année, une nouveauté : des jeunes ont assuré le service lors du repas

du CCAS organisé fin septembre, pour le plus grand plaisir des ainé(e)s. Nous pouvons remercier ces jeunes pour leur investissement citoyen, toujours volontaire, toujours de bonne humeur.

Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous en mairie pour les sessions 2025.



Journées citoyennes

Le mercredi 16 octobre, une trentaine d'auganais accompagnés du personnel des services techniques ont participé au désherbage manuel des allées et autour des tombes. Les produits phytosanitaires de synthèse étant proscrits dans les lieux publics et suite à un été humide, malgré l'acquisition d'un nouvel appareil manuel facilitant cette tâche, beaucoup de travail attendait les participants.

Leur nombre important a permis d'effectuer ces travaux avant midi, par une météo plutôt clémente. Un repas bien mérité, offert par la commune et préparé par des bénévoles a ensuite été partagé à la cantine. Celui-ci a été un moment de convivialité et a aussi

permis de rencontrer de nouveaux habitants de la commune. La municipalité remercie l'ensemble des participants.





Commission : **Vie Associative – Sport – Loisirs – Culture**

Forum des associations et du bénévolat

Le vendredi 13 septembre 2024, la municipalité d'Augan a organisé son tout premier forum des associations et du bénévolat. Cet événement a rassemblé près d'une trentaine d'associations et de structures locales, remplissant la salle du foyer d'une diversité d'initiatives et d'idées.

Le forum avait pour objectif de mettre en lumière les associations du territoire, ainsi que les structures publiques et privées qui reposent sur l'engagement bénévole. Les visiteurs ont pu découvrir une large palette d'activités : sport, culture, solidarité ou encore accompagnement social.

Si la participation des structures s'est avérée satisfaisante, avec une belle représentativité des acteurs locaux, l'affluence du public est restée plus mesurée. Ce constat n'enlève rien à la qualité des échanges, qui ont permis aux associations de mieux se faire connaître et de nouer des contacts avec de futurs bénévoles. Pour prolonger les discussions dans une

ambiance conviviale, un repas partagé a été proposé en fin de journée. Chaque participant était invité à apporter un plat maison à partager, dans l'esprit de l'« auberge espagnole », où chacun contribue selon ses envies. Ce moment de convivialité a rencontré un bel écho et a permis de conclure l'événement sur une note chaleureuse.

Ce forum signe également le retour d'un événement disparu depuis la fusion des intercommunalités de Guer, La Gacilly et Mallestroît. À l'échelle d'un territoire aussi vaste, rassembler toutes les associations en un lieu unique ne faisait plus sens. En réinstaurant cette initiative à l'échelle communale, Augan souhaite redonner une visibilité plus ciblée aux acteurs locaux.

La municipalité, satisfaite de cette première édition, envisage d'en faire un rendez-vous récurrent, tout en réfléchissant à des moyens d'attirer davantage de visiteurs pour les éditions futures.





Dans le cadre des aménagements pour l'accueil des activités de loisirs et touristique sur le territoire de la commune, nous continuons d'installer des panneaux d'information. C'est en octobre 2024 que nous avons installé un panneau d'information sur la voie verte afin d'inviter les promeneurs à découvrir le site patrimonial qu'est le Moulin de Cul Blanc. Un autre panneau d'information va être installé courant février 2025 à l'étang des Rosaie.



Devenir bénévole à Augan ?

Vous avez du temps, des savoirs faire de l'énergie à proposer ? Rejoignez les équipes de bénévoles au sein de la Médiathèque, de l'aide aux devoirs ou lors d'actions ponctuelles tel que l'entretien du cimetière.

Renseignements en mairie.



Souvenir des fusillés de juin / juillet 1944 et des déportés



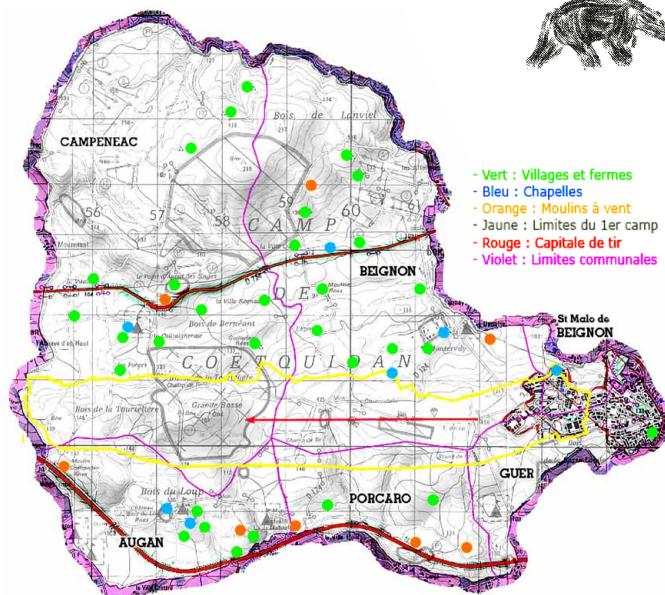
Le samedi 29 juin 2024, les sections UNC de Augan et Monteneuf en collaboration avec les deux municipalités, se sont associées pour organiser une cérémonie commémorative en souvenir des fusillés et déportés de chaque commune qui ont hélas connu de tristes événements communs. La cérémonie s'est déroulée comme suit : 8h30 accueil des familles et officiels Place St Marc, 9h messe à l'église d'Augan, 10h30 cérémonie à la Porterie entrée du chateau du Bois de la Grée à Monteneuf où a eu lieu un massacre le 9 juin 1944. Des membres des familles ont relaté les faits concernant leurs défunts et de nombreux habitants ont assister avec beaucoup d'émotion à cette cérémonie.



Pour étoffer la cérémonie, la représentation des 5 stèles ont été placées à l'église puis sur le site, 3 Jeeps et 1 Traction ont véhiculé les officiels et familles. Les fusillés honorés sont : Emile CHÉREL, Louis CHAUVEAU, André Carelle, Léon JACQUIN, Jacques SÉVÈNE, Paul SÉVÈNE, Louis MAZAN. Les morts en déportation de chaque commune ont aussi été cités ; une gerbe des fleurs a été déposée sur chaque monument aux morts et sur chaque stèle érigée sur les sites où se sont déroulées ces tragédies.



Conférence : Le Camp de Coëtquidan



- Vert : Villages et fermes
- Bleu : Chapelles
- Orange : Moulins à vent
- Jaune : Limites du 1er camp
- Rouge : Capitale de tir
- Violet : Limites communales

Les « Amis du Patrimoine Auganais » ont organisé une conférence sur « le camp de Coëtquidan de son origine à nos jours » le vendredi 29 juin 2024 au foyer, nous avons demandé à l'association « Mémoires et Patrimoines » de Campénéac de collaborer car nous partageons la même histoire concernant cette période qui a eu un impact important sur nos communes.

Monsieur Jean-Charles CAILLARD conférencier de Guer, nous a fait un très bel exposé de ce moment de notre histoire locale et les conséquences socio-économiques qui en ont découlé. Plus de 200 personnes ont

Carte interactive à retourner sur :
www.guer-coetquidan-broceliande.fr/

assisté à cette riche conférence qui, pour certains, a permis de mieux comprendre le destin de leurs familles.



Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence d'un détachement de L'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et des anciens combattants.

DÉROULÉ

• 09h00 Rassemblement Place St-Marc →

- 09h15 Cérémonie aux monuments aux morts
 - Lecture de messages
 - Dépôt de gerbes
 - Minute de silence
 - Marseillaise
- 10h00 Cérémonie cantonale à Réminiac
- 10h15 Accueil place de l'église à Réminiac

🎵 Fête de la musique



La fête de la musique a été brillamment relancée par l'Élan Auganais depuis 2022. Elle a lieu sur la prairie autour du 21 juin avec restauration



buvette et une programmation live et DJ pour terminer. Chaque année un feu d'artifice est tiré du jardin du Presbytère. (voir p42 l'Élan auganais)

🚜 Les fêtes de Marcel

C'est un nouvel événement à Augan organisé par une nouvelle association. Il rassemble des passionnés de vieux matériel agricole, tracteurs, moissonneuses, ensileuses, boteleuses, presses à cidre, semoirs, charrues, ect.

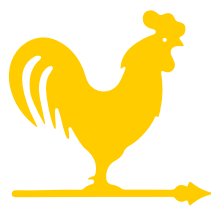
Une démonstration de battage d'un champs de blé et de bottelage a lieu dans l'après-midi à la ville Meno. Le soir c'est grillades frites !



Retrouvez-nous l'année prochaine le 9 août 2025 (Lieu à définir). Si vous souhaitez rejoindre l'association ou présenter du matériel agricole ancien contactez :

Clément DUCHÊNE 0666032415
ou Vincent ROBOT 0663952395





Concerts dans l'église St Marc



La soirée était belle lundi 3 juin 2024 à l'église Saint Marc–Saint Joseph d'Augan.

Le concert du Chœur d'Hommes de Vannes & Chœur de la Promotion Capitaine GOUPIL de l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan a rassemblé beaucoup de monde. Les dons récoltés ont été reversés au profit de la maison ATHOS d'Auray (réinsertion des blessés psychiques de l'armée de terre).

La sonorité émouvante de ces voix d'hommes était sublimée par l'acoustique de notre église.

Festival de l'accordéon



Repas des classes 4



Depuis 2023 le traditionnel repas des classes Auganais a été remis sur les rails. Chaque année, c'est l'occasion de rassembler les Auganais au chiffre rond (10 à 90 ans) dans la salle multi-

fonctions pour un apéritif et un repas intergénérationnel. Les classes 4 se sont rassemblées le 1er weekend de novembre, l'évènement à rassembler une centaine de personnes.

● Journée Manga



Le 18 Mai 2024, deux jeunes en service civique à la librairie et dans l'asso L'air de Rien ont organisé « Quartier Lointain »; un après-midi dédié à la culture japonaise. Un vrai programme de geek! Boissons et friandises japonaises, atelier dessin, dédicaces de mangakas français ainsi qu'une table ronde (timbre FM) sur leur travail,

leur parcours et leur vision du manga, des démonstrations de judo (club de Campénéac), des jeux de société japonais étaient disponibles tout l'après-midi... Pour clôturer journée nippone, un grand quiz (avec des lots incroyables). Enfin, un tournoi de Mario Kart a opposé les meilleurs pilotes du territoire ! Sayonara!



Festival FORMATS



FORMATS est un festival dédié à la bande dessinée et à l'illustration, la 4^e édition s'est déroulée le samedi 20 avril 2024 dans la halle des sports, le foyer et la salle multifonction.

Notre festival continue d'évoluer depuis l'édition 2023 (au foyer): Le «Village BD» (salon de créateurices) s'est agrandi avec plus de 40 stands: maisons d'édition, auteur.e.s, illustrateur.trices, graphistes, sérigraphistes, tatoueur.euse.s et street-artistes de tous horizons ! Et même un DJ set pour l'apéro !

Un plateau-radio, porté par Timbre FM et La Bande FM était installé au sein même du Village BD avec des émissions et interviews autour de la BD et de l'illustration, de leurs enjeux économiques, sociaux et artistiques.



Le Festival renforce ses liens avec ses partenaires principaux (Timbre FM, La Grange aux Livres, Le Champ commun etc.) et profite de la formidable émulsion d'énergies du territoire. FORMATS 2024 s'est clôturé en musique avec les concerts de TAGO MAGO, Tigre WildWave et Georges Licorne qui ont «enflammé» la salle multifonctions.

En 2024, FORMATS a invité deux artistes :

- Laetitia AYRAULT, en résidence pendant 3 semaines à Augan, a proposé des ateliers de dessin dans les écoles augannaises.
- Ronald GRANPEY, auteur de BD et Animateur, exposé dans la médiathèque d'Augan pendant un mois.

Retrouvez l'édition 2025 du festival FORMATS le 5 avril (à la halle des sports) avec de nouveaux exposant.e.s, des expositions et ateliers durant cette journée du 5. L'invitée 2025 sera l'autrice de Bande Dessinée Lucie QUEMENER (exposition et ateliers avec les écoles d'Augan).



Suivez-nous sur sur :

- notre site : <https://festivalformats.wixsite.com/festival-formats---b>

- instagram, facebook : @festival_formats

Pour rejoindre l'équipe bénévole :

festivalformats@gmail.com



Fête de l'astronomie



Conférence « Atmosphères et climats du Système Solaire » avec Tanguy BERTRAND (astrophysicien à l'observatoire de Paris) Cette présentation a été suivie par « Le changement climatique : le Soleil, la Terre et les Hommes », une conférence dédiée aux questions liées aux changements climatiques sur Terre et présentée par Laurent LABEYRIE (paléoclimatologue, ancien membre du GIEC et membre du Haut Conseil Breton pour le Climat).

« Tête en l'air » — l'association Auganaise créée en mai 2024 —, a organisé la première édition de sa fête de l'astronomie le 20 juillet 2024 à la salle polyvalente d'Augan. Accompagnée de deux astrophysiciens et d'un climatologue, cette journée a été, à travers trois conférences, l'occasion de découvrir les mystères de notre Univers et de nous questionner sur notre place dans celui-ci.

Plusieurs animations ont été proposées au fil de la journée : une conférence pour les enfants, des séances de planétarium, la construction d'une horloge solaire, une exposition photo et un concert le soir. Des séances d'observations au télescope devaient aussi être proposées par le club d'astronomie de Missiriac mais le ciel est malheureusement resté couvert. Nous avons compté environ 200 personnes au pic de la journée. L'organisation de cette journée a été facilitée grâce à la participation de nombreux acteurs associatifs dont « Timbre FM », l'association « tout-e-s un village », « les enfants sauvages » et « l'observatoire populaire de Laval ».

Face à l'enthousiasme manifesté par le public lors de cette journée, l'association « Tête en l'air » a décidé de remettre le couvert en 2025 pour une seconde édition de la fête de l'astronomie et qui aura lieu le samedi 30 août 2025. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette deuxième édition.



« L'observatoire populaire » de Laval a proposé des séances de planétarium pour petits et grands.



Tout était prêt pour une belle soirée d'observation, mais la météo n'a pas été de la partie. Ce n'est que partie remise !



Conférence pour enfant proposée par l'association « les enfants sauvages » et encadrée par l'association « tout-e-s un village » !



Noces bretonnes





Le comité des fêtes présente ses vœux à tous les Auganais pour l'année 2025 et souhaite à toutes les associations la pleine réussite de leurs manifestations. Nous réitérons la Soirée Disco le 19 avril, la Noce Bretonnes le dimanche 3 août, la randonnée gourmande le 6 septembre 2025 et l'arrivée du Père Noël le 21 décembre.

Bonne et heureuse Année

Le président





Le 14 septembre 2024—Les Papillons d'Or à MAURON

L'association compte actuellement 21 membres dont 3 accordéonistes.

Depuis sa création en 2022 le groupe a déjà dansé à Guer, St Nolf, Guilliers, Serent, Mauron, Carentoir, Campénéac, Locminé, Plumelec et Ploërmel.

Pour plus de renseignements
contacter Liliane DELOURME
06.71.28.08.34

*Breizh Dans' Augan est une association de type loi de 1901

Le groupe de danseurs auganais de l'association BREIZH DANS' AUGAN, groupe créé en 2022 * poursuit ses animations dans les Ehpad, foyers logements, fêtes de quartiers, gîtes de groupes, fêtes de villages et aussi dans les entreprises.

De nombreuses danses folkloriques traditionnelles bretonnes (ridées, andros, gymnaska, hanter-dro, laridés, contreronds, kas ar barh, etc ...) et aussi des danses d'autres régions ou pays (valse écossaises, scottish, polkas, mazurkas, bourrées, etc.) sont à leur répertoire.



Entraînement du mardi dans la salle du Foyer à AUGAN

Festival de l'accordéon



Le 07 Juillet 2024, s'est déroulé le 35^e Festival de l'accordéon à Augan.

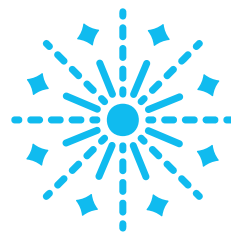
Le public et les musiciens étaient au rendez-vous pour nous offrir une belle journée autour de la musique et de la danse sous fond d'accordéon.

Malgré un fonctionnement différent avec des entrées payantes la fête fût un grand succès. Tout le bureau du festival tient à remercier les bénévoles ainsi que la commune pour leur implication à faire vivre cette belle fête qu'est le festival de l'accordéon.



Nous vous donnons rendez-vous le Dimanche 6 Juillet 2025 pour la 36^e édition et le samedi 18 Octobre pour l'Assemblée Générale.

L'Élan Auganais



Depuis plus de 20 ans, L'Élan Auganais organise, au mois de juin, la fête de la musique sur la commune d'Augan.

Le samedi 22 juin dernier a une nouvelle fois rassemblé habitants d'Augan et des communes environnantes sur la prairie du centre bourg autour d'une soirée de concerts agrémentée d'un feu d'artifice. Ces moments de partage et de convivialité sont appréciés par le public, qui répond toujours présent en nombre pour profiter de la programmation musicale proposée.



Toute l'équipe est d'ores et déjà à l'œuvre pour vous préparer un joli programme le 21 juin 2025.

Pour les personnes souhaitant nous rejoindre et participer à l'organisation des prochains événements, n'hésitez pas à nous contacter :

Clément CHOTARD au 06.75.71.32.24
Emilien LERAT au 06.30.38.85.05



Football: l'ACA



Pour rappel, l'avenir campeneac augan (ACA) est un club issu de la fusion entre les volontaires d'Augan et la Brocéliande de Campeneac.

Aujourd'hui le club compte plus de 200 licenciés, il se compose de 3 équipes senior masculines, de 2 équipes féminines qui apportent un vrai dynamisme au sein du club, et est représenté dans toutes les catégories d'âge chez les jeunes (c'est le futur du club et on y attache beaucoup d'importance).

Nous sommes un club dynamique en plein développement d'année en année, cette fusion est une réelle réussite.

Le club tient à remercier nos bénévoles, nos arbitres et les 2 municipalités pour leur soutien et leur écoute. Pour tout renseignement, vos 2 Présidents sont à votre écoute.

Bertrand HAMERY 0660376298
Nicolas JOSSE 0608745435



Badminton club du pays de Guer

Voilà 8 ans que le club, affilié à la Fédération Française de Badminton, est présent sur la commune et compte environ 90 adhérents, adultes et jeunes confondus.

Nous proposons, sur les créneaux d'Augan, des séances d'entraînements suivis de jeux libres tous les mercredi soir de 19h30 à 21h30 pour les adultes et jeunes à partir de 16 ans.

Concernant la compétition, nous avons, pour la saison 2023/2024, 5 équipes d'engagées. Elles finissent respectivement :

- Equipe Mixte 1 : 1^{ère} de sa poule
- Equipe Mixte 2 : 1^{ère} de sa poule
- 2 Equipes Masculines :
chacune dernière de sa poule
- Equipe Féminine : 4^e de sa poule.

Cette année, nous avons engagé 4 équipes : 2 équipes mixtes, une équipe masculine et une équipe féminine. Comme l'année dernière, nous avons aussi inscrit le club pour la coupe du Morbihan.

A ce jour, seules nos équipes mixtes ont commencé les rencontres interclubs. La première, qui se trouve en D2, a remporté cette première rencontre 6 à 2 et la seconde, en D3, a perdu la sienne 3 à 5.

Les équipes masculines et féminines doivent effectuer leurs premières journées à partir du mois de novembre 2024.



Si le badminton vous tente en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous contacter au 07.69.97.55.95 ou directement sur le site internet du club :

www.badmintonclubdupaysdeguer.com

Nous sommes aussi présents sur les réseaux sociaux: @badmintonclubdupaysdeguer (Facebook et Instagram)





🎵 Les voix de l'Oyon

Depuis février 2010 «les voix de l'Oyon» sont un groupe d'une trentaine de chanteurs mixtes et de tous âges mais aussi des musiciens : accordéon, batteur etc. Voilà 14 ans que nous faisons travailler nos cordes vocales et améliorons notre capacité respiratoire.

Tous les jeudis à 18 heures 30 (sauf pendant les vacances) c'est avec plaisir que nous nous retrouvons au foyer municipal à Augan pour nos répétitions de chants : des chants traditionnels, des chants d'ambiance et aussi des chants à danser, même des chants d'enfants.

Pas besoin de connaître le solfège pour chanter. Nos objectifs sont de prendre plaisir à chanter, dans la détente, la joie, la bonne humeur et le respect de tous et aussi de le partager. Parfois nous allons chanter dans des maisons de retraite, les résidents apprécient énormément. Nous nous produisons aussi pour certaines manifestations : téléthon, marché de Noël, fête de la musique, repas CCAS. Après avoir fait deux pique-nique en chanson cet été puis une sortie à Novoitou pour un dîner concert.

Si le chant vous intéresse venez nous rejoindre soit pour chanter où pour jouer d'un instrument accordéon, guitare !

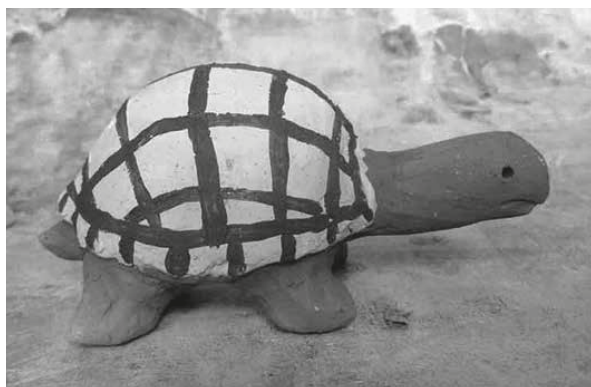
Vous pouvez nous contacter au :

02.97.93.42.83

ou 06.79.83.05.56



À l'aise glaise



L'association «A l'aise glaise» propose des ateliers de modelage en terre tous les lundis soir de 18h à 19h pour les 6-12 ans et de 18h à 19h30 pour les 13-99 ans. Ces ateliers ont lieu au 3 rue de Caradec à Augan.

Tarifs au trimestre ou cartes de 8 ateliers :

120€ enfants – 160€ ados et adultes

Un aperçu du travail de l'intervenante sur

le site : dju.happysun.free.fr

Julie THÉRIN-07.80.13.24.28

alaiseglaise@gmail.com



enregistrement d'émission au studio



La radio de campagne à l'adresse du monde (association aprala)

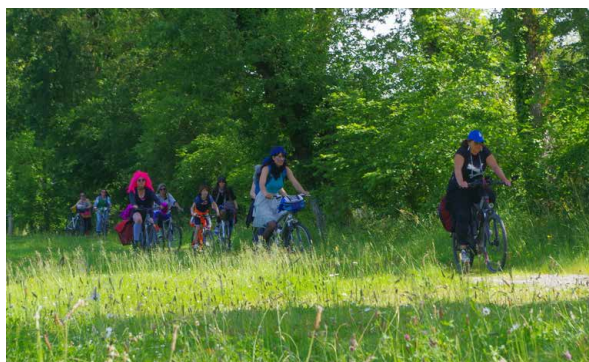
Timbre Fm (106.6 mégahertz à partir d'Augan) réalise des émissions avec et par des acteurs locaux : interviews, reportages, animations d'événements (plateau radio en extérieur), ateliers radio (en milieu scolaire, médiathèques, EHPAD, centres de loisirs...). Ces émissions abordent des sujets tels que l'environnement, la parentalité, des courants musicaux, des animations locales et autres histoires réelles ou imaginaires...

La radio organise ses propres manifestations comme le Festival des Enfants La La La, le marathon radio et le rallye vélo radio guidé. Et aussi, Timbre Fm vous accueille en studio pour venir présenter vos actions et vos projets !

Alors, n'hésitez pas à nous contacter en passant au 1 rue de Trévinio à Augan ou en envoyant un mail à contact@timbrefm.fr



le rallye vélo radio guidé



animation de plateau radio hors les murs



Association « Le Pli »



Le Pli, un acronyme ? Même pas ! Ça ne veut rien dire, à part tout ce que ça suggère : des pensées et des paroles qui se déplient, un regard attentif à ce qui se passe dans les plis, un endroit où l'on se replie, et même où l'on s'heurte (comme le dirait Bruno Perrin, bénévole).

Le Pli c'est une association d'éducation populaire, portée par des actrices et acteurs locaux, qui s'articule autour de 4 axes principaux :

- L'accueil social et éducatif à destination de jeunes pris-es en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- L'animation sociale, culturelle et de loisir pour les jeunes des territoires d'Augan, Monteneuf et alentours
- La formation, l'analyse de pratique, la création d'espaces d'échanges et de réflexions autour des sujets qui intéressent l'association et ses membres
- La recherche universitaire, participative et coopérative en partenariat avec l'université Rennes II sur la notion « d'habiter » en lieu de vie et d'accueil (LVA – structure d'accueil spécialisée) : comment on « habite » quand on est accueilli-e ? Quand on est accueillant-e ? Comment s'articule et se négocie la vie ensemble ?



Un « axe temporaire » s'organise autour de la rénovation de la maison située au 45 rue de Bonneval, future maison d'habitation des jeunes accueilli-es.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook [Le Pli](#), et pour nous soutenir dans cette folle aventure. Vous y trouverez également notre campagne de dons.

Club de l'âge d'or

Le Club de l'âge d'or rassemble une soixantaine adhérents. Il est ouvert à toutes et à tous. Le Club se réunit deux fois par mois à la salle du Foyer, les 1^{ers} et les 3^{es} jeudis après-midi du mois. L'ambiance est à la bonne humeur et à la discussion, on y joue aux cartes, à des jeux de société, il y a même eu dernièrement un loto.

Annick PAULET 02.97.93.44.73
et Pierre DAHIREL 02.97.93.44.34
sont actuellement les deux coprésidents.



Tout.es est un village

L'association Tout.es un Village propose la mise en place d'espace de rencontres pour petits et grands, donner une place à l'enfant dans l'espace public et favoriser le lien parents-enfants sous forme d'événements «cafés des enfants», ateliers et événements festifs. A l'origine de la Boum des enfants d'Halloween qui a célébré sa 4e édition cette année au Champ Commun, en partenariat avec Timbre FM, l'organisation de celle-ci sera dorénavant reprise par une nouvelle équipe.



Grâce au soutien de la Région Bretagne, l'association a par ailleurs mis en place un cycle d'ateliers cinéma avec des enfants sur l'année 2023-2024, et un nouveau cycle d'approfondissement sera proposé sur l'année 2024-2025.



Suite à un renouvellement du bureau de l'association, une réflexion est actuellement menée sur la continuité des autres activités de l'association.

Amicale des Pêcheurs



L'année 2024 a permis à l'association d'offrir une journée découverte aux écoles d'Augan, ce qui a fait le bonheur des plus jeunes. Le lâcher de truites s'est passé avec beaucoup de chance, il faut le reconnaître avec une très belle journée.

Pour l'année 2025 l'assemblée générale se déroulera le 12 janvier dans le hall de la médiathèque. La galette des rois aura lieu le 7 février au foyer.



La journée nettoyage de l'étang se fera le 12 avril une semaine avant le lâcher de truites qui aura lieu le 19 avril à partir de 7h.

Nous remercions tous nos membres, bénévoles et leurs conjointes pour leurs investissements ainsi que nos plus jeunes qui organisent depuis 3 années maintenant une pêche à la ligne pour les plus jeunes. Merci à nos sponsors pour leurs générosité et qui nous offrent de beaux lots pour notre concours.



Les amis du patrimoine



Depuis bientôt quatre ans, l'association « Les amis du Patrimoine » œuvre pour l'entretien du petit patrimoine auganais. Tous les premiers lundi de chaque mois l'équipe se retrouve sur un site défini, afin d'organiser le travail pour la matinée.



Cette année, la météo nous a perturbés dans notre programme, mais nous avons pu en plus de l'entretien des croix et du circuit des Rosaies, finir le puits de la Hallois et bien avancer le four communal de la Buzardière.



Le Conseil de Développement du Pays de Ploermel nous demande d'inventorier les différents patrimoines de la commune, nous allons y travailler.

Dimanche 17 novembre a eu lieu le désormais traditionnel repas de Soutien à la Ligue contre le Cancer du Morbihan. Ce rendez-vous annuel a été créé et managé par Pierre HAMERY depuis 8 ans. Aujourd'hui « Le Soutien Auganais à la Ligue contre le Cancer » a été structuré en association loi 1901 comprenant 11 membres et présidé par Dominique Martin.

La Ligue contre le cancer

20 000€ ont été versés à la Ligue Morbihanaise, montant correspondant au bénéfice des repas annuels à Augan.



Mr Claude JUCHET, administrateur la Ligue du Morbihan a précisé les 3 actions de l'association départementale, soit : la recherche, la prévention et l'accompagnement des malades et leurs familles. Depuis le début,

La présidente a remercié Pierre HAMERY pour son investissement. Elle a également remercié les 360 personnes ayant répondu présent à ce repas. Repas servi dans les 2 salles mises à disposition par la mairie, ou à emporter pour une soixantaine de personnes. En rajoutant le repas des bénévoles un total de 390 repas ont été préparés. La fondation Parker de la Santé Parker de St Marcel a soutenu financièrement cette initiative et 3 salariées de cette entreprise ont œuvré aux côtés de la trentaine de bénévoles pour le bon déroulement et la réussite de cette journée.



Forte de son succès, la prochaine édition est prévue en novembre 2025.

L'Union Nationale des Combattants (UNC)



A l'occasion des 80 ans de l'année 1944, l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Augan tient à remercier toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de la commémoration du 29 juin 2024 en hommage aux fusillés et aux déportés des communes d'Augan et de Monteneuf (voir page 32).

L'UNC rassemble :

- Les AFN, les veuves, les orphelins.
- Les OPEX, les OPINT.
- Les SOLDATS de FRANCE (depuis 1996 associés aux AFN)

Ceux et celles, qui ont porté l'uniforme en temps de paix, qui sont engagés volontaires sous contrats, ou issus de la conscription (service militaire), comme les sapeurs pompiers, les forces de police, les militaires en activité, les réservistes, les correspondants défense, la Croix Rouge, l'Ordre de Malte, le souvenir Français, ainsi que l'ensemble des élus.

Rejoignez-nous à l'UNC 56 secteur de Augan
La Présidente Marie-Paule RUAUD
Téléphone : 06.78.19.23.84

Retrouvez-nous à Augan en 2025 :

- Le 8 février à l'Assemblée générale de l'UNC au foyer municipal.
- Le 8 mai pour célébrer les 80 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945.
- Le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918. La cérémonie cantonale aura lieu à Augan (dans la salle multifonction) cette année.
- Le 5 décembre pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ainsi qu'aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux disparus et aux victimes civiles.



Don du sang



L'établissement Français du Sang et l'Association pour le don du sang bénévole Augan-Campénéac vous remercient pour votre participation aux 4 collectes de l'année 2024. Nous vous attendons tous aussi nombreux plein de motivation en 2025.

La Bretagne est la région de France qui affiche le plus fort indice de générosité (4,6) et le Morbihan est encore au-dessus de la moyenne avec un indice de 5,1. Il n'en reste pas moins que les besoins en sang sont toujours élevés : la France a besoin de 10 000 dons par jour et la Bretagne 600.



Pour faire face à ces besoins, une mobilisation permanente des donateurs est nécessaire. « *Tout le monde sait que c'est important mais ça ne suffit pas. Il faut venir donner son sang lors des collectes* ». Pour mobiliser les donateurs, les instances fédérales font le pari de la jeunesse. Un concours de dessin est ouvert aux élèves des classes de CM2 à la 6^e.

Les responsables espèrent ainsi que les enfants motiveront leurs parents à se déplacer pour accomplir cet acte citoyen. Tout comme Léonie élève de CE1 à Campénéac qui a tenu à sensibiliser ses petits camarades en réalisant un exposé devant sa classe après avoir été à une collecte avec sa maman.

Nous attirons aussi l'attention sur l'importance du don de plasma qui permet de fabriquer des médicaments, alors qu'il y a de très gros besoins en France. L'une des difficultés de ce type de don est qu'il se déroule dans les maisons du don ce qui impose aux habitants du territoire de se déplacer à Vannes...

Donner son sang, c'est offrir la vie. Une démarche simple et incontournable

Pour donner son sang il faut :

- être en bonne santé et répondre aux conditions d'aptitude au don,
- être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- peser plus de 50 kg
- se munir d'une pièce d'identité pour un premier don en Bretagne.

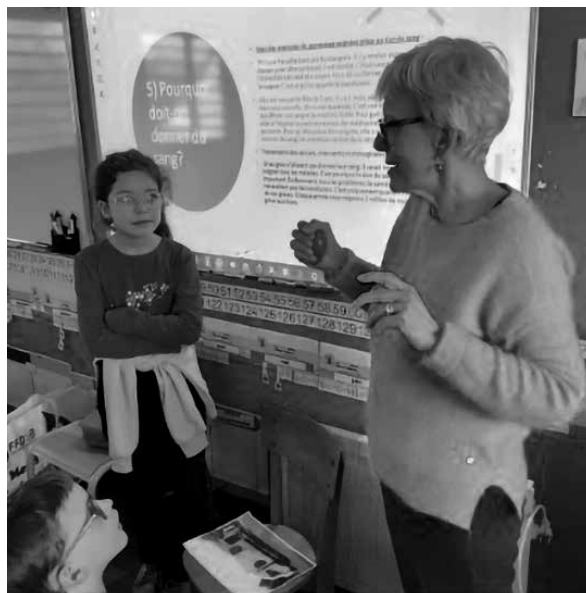
NB : Un délai de 2 mois est nécessaire entre 2 dons de sang ; une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois.

Calendrier des collectes 2024-2025

Dates	Lieu	Horaires
19 mars 2025	Augan	14 h 30 – 18 h 30
11 juin 2025	Augan	14 h 30 – 18 h 30
15 octobre 2025	Augan	14 h 30 – 18 h 30
10 décembre 2025	Augan	14 h 30 – 18 h 30

Inscription : rdv.donusang.efs.santé.fr

Si besoin : Anne BOIXEL 06.63.95.06.54



Yoga

Bénédicte vous accompagne dans votre pratique de Hatha Yoga au travers de différents exercices : asanas adaptés, pranayamas (respiration), mantras, mudras (gestes énergétiques), relaxation, méditation.

Elle partage également des extraits de textes fondamentaux et inspirants du yoga. Sans oublier, la présence de différents instruments vibratoires (bols tibétains, koshis, etc.) pour aider au lâcher prise et au soin du corps et de l'esprit. Ses cours sont inclusifs et s'adressent à toutes personnes souhaitant dérouler son tapis, débutantes ou confirmées.

«La sadhana, la pratique de yoga, demande un engagement envers soi-même. Il faut de la volonté pour dérouler son tapis en toutes circonstances malgré les stratagèmes de fuite de notre cher mental, ce petit singe gigotant. Pourtant, les bienfaits qui en découlent sont du nectar pour le corps, le cœur et l'âme. Alors, je suis heureuse de proposer cet espace pour que les pratiquants s'autorisent à se détendre et puissent goûter la joie de connecter avec leur monde intérieur. HARI OM TAT SAT»



Les cours à Augan se déroulent tous les lundis soirs de 18H45 à 20H/20h15 à la salle du Foyer

Les tarifs pour l'espace d'Augan sont pour le moment les suivants :

- cours d'essai 5 euros
- cours à l'unité 10 euros
- inscription au trimestre 82 euros soit 8,5 euros/séance
- inscription annuelle 200 euros l'année pour 29 séances annuelles soit 6,9 euros/ séance (calcul au prorata si inscription en cours de route)

Les Flèches Auganaïses

Première année pour les Flèches Auganaïses. Le but de l'association est de promouvoir et développer les fléchettes traditionnelles dans un territoire (OBC) sur lequel aucune structure de ce type n'existe.

Pour sa première saison officielle, nous avons constitué une équipe de 7 licenciés qui participe au championnat du Morbihan en D3 (il existe 3 divisions et les clubs naissants commencent à l'échelon le plus bas). Nous allons organiser un tournoi non-officiel en décembre (durant lequel nous aurons la visite de Stade2! en reportage sur le joueur international Thibault Tricole qui sera présent ce jour là).

Puis nous accueilleront la coupe du comité du Morbihan par équipe en mars.



Le club compte actuellement une quinzaine d'adhérents. Les entraînements ont lieu le lundi soir de 18 à 22h à la salle d'activités du champ commun, les curieux sont les bienvenus même en tant que spectateurs !



STAGE MUSIQUE ACTUELLE



Tu joues d'un instrument de musique ?
Tu aimes chanter ?
Tu as envie de jouer dans un groupe,
échanger avec d'autres musiciens, apprendre
de leur talent et partager le tien ?

Alors ce stage est fait pour toi !

Du lundi 17 février
au vendredi 21 février 2025



à la MAISON DU FOYER - AUGAN 56

Chaque jour, pendant 2 heures, profite de l'expérience de
notre professeur Stéven et viens rencontrer des musiciens
de ton âge, désireux de monter un groupe !



Stage à destination des ados.
Bon niveau instrumental et/ou vocal souhaité

Tarif pour la semaine de cours : 100€

Renseignements et inscriptions
EVEIL A LA MUSIQUE AU PAYS

02 97 93 68 36

3 av de Guibourg, 56800 Ploërmel

eveilalamusique@laposte.net

www.eveilalamusique.com



Les Baladins Auganais



Pour cette 42^e saison théâtrale les Baladins vous invitent à partager une ou plusieurs de leurs huit représentations à la salle Multifonctions :

Samedi	11/01	- 20h30
Samedi	18/01	- 20h30
Dimanche	19/01	- 14h30
Vendredi	24/01	- 20h30
Samedi	25/01	- 20h30
Dimanche	26/01	- 14h30
Vendredi	31/01	- 20h30
Samedi	01/02	- 20h30

Important: RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

Les réservations se font exclusivement par téléphone au nouveau numéro suivant :

06.79.08.41.35

Aucun message ou SMS ne sera pris en compte. Si vous n'avez pu joindre aucun interlocuteur, veuillez renouveler votre appel. La délivrance des tickets et leur règlement se feront sur place le jour des représentations. Merci pour votre compréhension !

Cette saison la troupe interprète une comédie en deux actes de Francis Veber :

« LE DÎNER DE CONS »

Le mercredi, pour Pierre Brochant et ses amis, c'est le jour du dîner de cons. Le principe est simple : chacun amène un con. Celui qui a dégoté le plus spectaculaire est déclaré vainqueur. Ce soir Brochant exulte, il a trouvé la perle « Un con de classe mondial » François Pignon, comptable au ministère des finances.

Mais ce qu'il ne sait pas, c'est que Pignon est un porteur de guigne passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes...

RIRES ASSURÉS!!!

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons un bon spectacle !





Cette année une vingtaine d'enfants sont répartis dans 2 groupes tous les mardis sur les périodes scolaires :

- 6-10 ans : 17h à 18h15
- 10 ans + : 18h15 à 19h45

Nous souhaitons vivement remettre en place un 3e groupe la saison prochaine, n'hésitez pas à nous envoyer un mail en juin 2025 pour préinscrire votre enfant.

Nathalie et Karine seront ravis de répondre à vos questions par mail :

lespetitsbaladins@gmail.com

Bienvenue dans cette association réservée aux enfants de 6 à 17 ans qui souhaitent découvrir ou développer leur fibre artistique !

Natalia THOBIE-SLOVACKOVA comédienne, initie les Petits Baladins à l'expression théâtrale à travers la mise en scène, le corps, l'improvisation... et leur permet d'apprendre à mieux s'exprimer. Grâce au théâtre :

- l'enfant timide peut gagner en assurance
- l'enfant hyperactif peut évacuer son trop plein d'énergie et le canaliser
- l'enfant avec des difficultés d'oralité peut se faire comprendre autrement que par la parole, en utilisant son corps

Un spectacle est proposé aux familles le dernier mardi de juin.





Les écoliers de l'école publique, plus connue sous le nom de l'écolibris, ont repris le chemin qui les mène vers le Savoir, le Savoir-Être.

Ils découvrent, échangent, se nourrissent de multiples expériences, de leur arrivée à 2 ans jusqu'au CM2 guidés par les membres de l'équipe pédagogique.

La classe de maternelle accueille moins de vingt élèves. Ils participent à leur mesure à des activités variées. Les projets tournent autour de l'école dehors, l'apprentissage de l'autonomie et le respect de soi et des autres.

Voici un reportage photos de notre année à l'Ecolibris. Chaque classe de l'école s'est posé une question et a essayé d'y répondre scientifiquement.



Toutes les recherches ont été compilées pour créer le grand livre des sciences. Et puis, on s'est rencontrés pour expliquer aux autres écoles notre travail. On a appris à nettoyer l'eau avec Frédéric.

Toutes les classes de l'école sont parties ensemble à Sarzeau. C'était génial :



On a dormi dans des tentes, on a roulé à vélo pour aller jusqu'au château de Suscinio et jusqu'aux marais salants. On a trouvé un lièvre de mer entre les rochers.



Quand Emmanuelle Maisonneuve est venue présenter ses livres « Tom Patate », on l'a interviewée. Elle nous a aidé à écrire des histoires.



Le directeur des services académiques de l'éducation Nationale (DASEN) est venu à l'écolibris pour découvrir comment les élèves font vivre la radio.





Enora Tarju, ancienne élève, a participé au transfert de la flamme olympique. Elle nous a expliqué sa pratique d'escrime en handisport.



Les élèves de la GS au CM2 sont allés à la piscine de Guer. Les plus grands passent un test pour pouvoir faire de la voile l'année suivante. La piscine, c'est super même si au début on a peur de se noyer !



Les GS, CP et CE sont allés planter une haie à Bous-sac. Ils sont allés à pied, sacrée randonnée !



Nous sommes tous allés voter pour le prix des Korri-gans à la médiathèque. Chaque élève a voté pour son livre préféré. Nous avons fait une visio pour savoir quel livre a gagné dans chaque niveau.



Frédéric, animateur du GBO, est intervenu dans les classes de maternelle/CP pour expliquer comment poussent les arbres. Nous sommes allés au petit bois.



Le CPIE de Concoret.

Les animateurs nature sont venus l'année scolaire dernière pour animer des séances à destination des enfants. Cette année ils forment les enseignantes de maternelle et GS/CP. L'objectif est d'aborder et développer les bienfaits de la nature sur les compétences psychosociales des enfants.



Grande lessive

Nous avons tous créé des œuvres avec des bulles et nous sommes allés les accrocher dans la prairie.



En janvier, Laëtitia Ayrault est venue dans la classe des CM pour nous aider à faire les illustrations de notre histoire « Les aventures d'Alban et Zhora »



Nous avons fait une sortie nature avec une animatrice de la LPO qui nous a appris plein de choses sur les oiseaux.



Eddy, le moniteur de pêche, et des pêcheurs de l'étang des Rosaies nous ont montré comment pêcher. Eddy avait amené des poissons doudous. C'étaient les poissons qui vivent dans l'étang. On a utilisé une canne à pêche et une épuisette pour attraper les poissons. Toutes les classes ont eu la chance de pêcher !

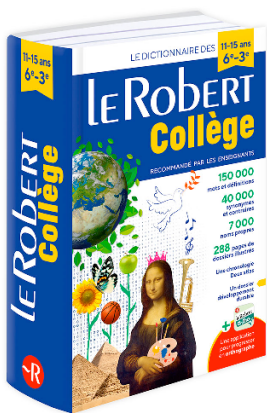


En décroïsonnement, les élèves de CE et de CM ont écrit et enregistré des podcasts de présentation de livre. Vous pourrez les entendre dans l'émission « Pause Cartable » sur Timbre FM ou les écoutez sur le site de l'école : <http://lecolibris.fr/radio/>



En CM, nous avons découvert la voile à la base nautique du Lac au Duc. Quand il y a du vent, le catamaran file à toute vitesse, c'est génial !





Cérémonie de remise des dictionnaires



Mairie d'Augan

Albane pour ton entrée en sixième, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux ont le plaisir de t'offrir ce dictionnaire

pour t'aider à développer ta **Curiosité**
 et ton sens de l' **Observation**

pour jouer avec les mots de notre **Langue**
 et résoudre les mystères de la **Lecture**
 qu'il soit à tes côtés pour te voir **Evoluer**
 et jour après jour **Grandir**
 en gardant en mémoire le souvenir de ta petite **Ecole**

L'adjointe au maire aux affaires scolaires

Le Maire

Pour leur passage en 6^e, Lenny, Malo, Maëvan, Suliann, Maël, Manon, Salem, Eléonor, Medhi, Milàn, Yhoni, Elouan, Albane, Mamadou, Mia, Loann, Milio, Loeïza et Cyril, élèves de CM2 des écoles d'Augan ont reçu des mains des élus du conseil municipal un dictionnaire « qui aura à un rôle essentiel dans l'apprentissage et la construction des jeunes citoyens. Ce livre est un trésor qui les guidera dans leur découverte du monde, il leur apprendra à voir les choses sous des éclairages différents, il leur donnera la force des mots, la beauté des histoires et la sagesse de la compréhension. Il est également une clé qui ouvrira les portes du savoir et enrichira leurs pensées ».

Bien sûr parfois ces futurs adolescents pourront poser leur dictionnaire, pour aller chercher des informations sur internet !

C'est une nouvelle vie de jeune adolescent qui va commencer pour eux au collège !

École S^{te} Thérèse



Cette année, l'école Sainte Thérèse accueille 95 élèves répartis entre 4 classes. Chacune d'entre elles bénéficiera d'animations diverses et variées tout au long de l'année scolaire.

Les élèves de PS/MS et de GS/CP découvriront le magnétisme à partir d'expériences et de petites constructions pour découvrir et explorer un thème scientifique tout en manipulant. Ils travailleront également sur la biodiversité dans le verger et le potager et construiront des nichoirs à mésanges.



Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 iront à la découverte des planètes et des étoiles grâce à un planétarium qui viendra s'installer à l'école !



Les classes de CE et CM partiront dans les pas de Cro-Magnon en s'exerçant aux fouilles archéologiques.

Dans le domaine du sport, chaque classe bénéficiera de séances avec Freddy, notre animateur sportif. Après la découverte de l'escrime ces deux dernières années, c'est le tennis qui sera mis à l'honneur cette fois-ci avec un cycle de plusieurs séances avec un éducateur sportif spécialisé.





Les classes de CE et de CM bénéficieront également, en fin d'année, de séances de kayak à l'étang des Rosaies.

C'est donc une année riche en animations et découvertes qui s'offre aux élèves !



La classe des CM profitera également de l'animation «savoir rouler à vélo» mise en place par l'OBC.



Sortie au Champ Commun avec la classe des PS MS dans le cadre du projet autour des légumes



En mai 2025, la classe des CM partira 3 jours dans le Val de Loire. Au programme de ce séjour: visite d'une champignonnière, visite du château d'Azay Le Rideau, visite du Cadre Noir de Saumur et du château de Chinon.



Bénédiction des cartables à la rentrée

Amicale laïque



L'Amicale Laïque d'Augan est l'association qui rassemble les familles de tous les élèves de l'Ecolibris. Tous les ans, l'association organise ou participe à l'organisation de divers événements conviviaux, culturels ou festifs sur la commune d'Augan, dans le but :

- De récolter des fonds à destination des élèves de l'Ecolibris. Cet argent est versé en soutien aux activités pédagogiques organisées par l'équipe d'enseignants.
- De créer du lien entre les familles, les enfants, les enseignants, et de manière générale de participer à la vie auganaise.

Pour cette rentrée 2024-2025, nous avons déjà eu le plaisir de donner un coup de main à l'équipe du CCAS pour l'organisation du vide grenier. Et comme chaque année, vous pouvez nous retrouver à divers moments du calendrier :

- Pour la fête de Noël des enfants et des familles (on vous le donne en mille, c'est juste avant Noël!)

- Le 16 mars pour le marché aux livres organisé avec la librairie La Grange Aux Livres et les parents de l'école Sainte-Thérèse.
- Le 26 avril pour une journée et une soirée surprise pour les familles, mais surtout pour les enfants !
- Le 14 juin pour la Fête de l'Ecole, le traditionnel moment festif, ludique et familial de l'Ecolibris pour clôturer l'année scolaire, spectaculaire production scénique des enfants à la clé. Et comme d'habitude vous attend le fameux, l'attendu, l'époustoufflant, le captivant, tellement renversant que l'on en Tombola reverse, le tirage des lots de la Tombola !
- Et à l'automne, la (quasi) annuelle opération jus de pommes au profit de l'Ecolibris, et la commande groupée de sapins de Noël dès la Toussaint.

Nous avons hâte de vous retrouver autour d'un de ces événements qui profitent à tous, et qui participent joyeusement à la vie auganaise !





L'APEL est l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Pour cette année 2024/2025, nous sommes 11 au conseil d'administration dont 4 dans le bureau. Nous représentons les parents afin de faire entendre leur voix. Ils peuvent nous contacter par mail si besoin.

Nous organisons des opérations telles que, plats à emporter, saucissons, sapins... Cela permet de récolter des fonds pour financer des projets, des achats pour les classes ou la cour de récréation, ainsi qu'apporter une aide aux sorties scolaires. La kermesse est le plus gros événement qui se déroule le week-end juste avant la dernière semaine d'école. C'est un moment de convivialité aussi bien pour les grands que pour les petits.

Depuis 3 ans, nous participons au marché aux livres d'occasion avec l'amicale laïque de l'Écolibris et la Grange aux livres. Nous faisons équipe avec les maitresses et la directrice Caroline Crolas qui nous aident à communiquer avec les familles et dans l'organisation.



L'APEL fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles, ces parents d'élèves donnent de leur temps pour organiser les événements. Le bénévolat est l'occasion de s'investir dans la vie de l'école et de faire des rencontres.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'APEL sur facebook: APEL S^{te} Thérèse d'Augan. N'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe de l'APEL
saintetherese.augan@outlook.fr



ALSH et CLAS

L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances (=ALSH) + le CLAS (= Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sont gérés par le Centre Social Ti Mozaik du pays de Guer en partenariat avec la mairie d'Augan, une convention est signée pour la mise à disposition de personnel et de locaux.

L'accueil de loisirs des mercredis se situe au rez de chaussée de l'espace socioculturel dans la salle de la garderie périscolaire. Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis pour une capacité totale de 28 enfants. L'ouverture est à 7h30 et la fermeture à 18h30, possibilité d'inscrire en demi-journée ou journée complète. Pour la rentrée 2024/2025, une équipe de quatre personnes le matin (Albane, Clément, Océane et Chloé), embauchées par le Centre Social de Guer, et trois l'après-midi s'occupent des enfants, leur proposent diverses activités ludiques et créatives (jeux culturels, initiations sportives, bricolages, promenade...) autour de différentes thématiques, telles que : pour septembre/octobre : la faune et la flore de l'automne ; novembre/décembre : en attendant Noël ; en 2025 : le milieu marin, le Moyen-Age... Les activités sont adaptées suivant les envies et les besoins des enfants.



L'accueil de loisirs des vacances accueillent les enfants de 3 à 8 ans. Il se situe dans le même lieu que les mercredis, sauf l'été où un autre espace est utilisé pour le groupe des plus de 6 ans, étant donné que la capacité d'accueil augmente, 48 enfants (24 enfants de maternelle et 24 enfants d'élémentaire) peuvent être accueillis l'été, contre 28 pour les petites vacances.



Le CLAS 2024/2025 (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a redémarré le lundi 4 septembre 2024 avec une capacité d'accueil de 10 enfants de CP-CE1, 5 de chaque école, et 3 accompagnatrices, une référente salariée (Chloé) et deux bénévoles (Annick et Dominique). Les séances ont lieu tous les lundis soirs de 17h à 18h15 dans une salle de l'espace socioculturel, jusqu'à fin C'est un dispositif financé par la CAF, proposé gratuitement aux familles des deux écoles d'Augan dans le but de favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Ce sont des séances différentes de l'aide aux devoirs collectifs : Nous accueillons ces enfants dans le but d'éveiller leur curiosité tout en effectuant quelques devoirs, travailler sur la confiance en soi, l'autonomie, l'organisation dans le travail personnel par le biais de jeux, de différents outils ludiques, lecture collective, échange autour d'un goûter (un goûter gratuit est fourni aux enfants chaque lundi). Le CLAS accompagne également les familles dans la scolarité dans leur enfant, afin de mieux comprendre le système scolaire, faciliter le dialogue avec l'équipe enseignante et le suivi de la scolarité de leur enfant. Des temps de rencontre individuelle peuvent être proposés aux familles qui le souhaitent, et des temps collectifs (type séance ouverte à tous, goûter festif, temps de jeu de société en familles). Un projet de séances radio avec Timbre FM aura lieu entre avril et mai 2025, et également un spectacle familial courant 2025 sera proposé aux familles du CLAS pour favoriser l'ouverture culturelle.

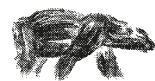
Pour plus de renseignements, contactez Chloé RIO (directrice)

02-97-93-44-04 (accueil de loisirs)

02-97-22-20.87 (Centre Social Ti Mozaik)



Accueil périscolaire (garderie)



L'accueil périscolaire (garderie) a repris le lundi 2 septembre 2024, et accueille les enfants des deux écoles de Augan (publique et privée) entre 7h15 et 8h50 le matin et entre 16h45 et 18h45 le soir. Il y a entre 20 et 40 enfants accueillis de la toute petite section au CM2. C'est une gestion communale, Chloé responsable de cet accueil, est mise à disposition par le Centre Social Ti Mozaïk pour la mairie. Cette année 5 personnes encadrent vos enfants (Corine les lundis matins, Sandra, Jacqueline, Salomé en contrat d'apprentissage, et Chloé responsable).

lière décidée en équipe, des jeux de mémoire, des lectures collectives, des jeux de société, mais également des temps libres.

2 moments festifs ont lieu dans l'année : un marché et goûter de Noël en décembre dans le but de financer le rachat de jeux, jouets, matériels pédagogiques, et un goûter convivial de clôture d'année en Juin/Juillet.

N'hésitez pas à faire des dons de jeux, jouets, livres, puzzles etc... dont vous n'avez plus l'utilité.

Sur ces temps, des activités sont proposées telles que des bricolages suivant une thématique particu-

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Chloé RIO directrice au 02.97.93.44.04 ou la mairie.

Multiaccueil d'Augan ✨ (crèche)

Des cuisines d'extérieur ont été confectionnées par les parents de la crèche. Merci à eux pour leur investissement. Plus qu'un support de jeu extérieur la « cuisine à patouille » est en réalité bien plus bénéfique qu'il n'y paraît :

Développement de la créativité :

Manipuler des éléments naturels permet aux enfants d'inventer des scénarios de jeu infinis. Qu'il s'agisse de concocter une soupe de feuilles ou de préparer un gâteau de boue, chaque jeu est une nouvelle occasion de laisser libre cours à leur imagination.

Apprentissage sensoriel :

Le fait de toucher, de sentir et de manipuler différentes textures comme la boue, l'eau, et les feuilles stimule les sens des enfants. Cela contribue au développement de leur motricité fine et à une meilleure coordination œil-main.

Encouragement à l'autonomie :

En jouant, les enfants prennent des décisions par eux-mêmes, que ce soit sur les ingrédients à utiliser ou la manière de préparer leur « plat ». Cela renforce leur confiance en eux et leur capacité à résoudre des problèmes.



Connexion avec la nature :

Dans un monde où les enfants passent de plus en plus de temps devant les écrans, les jeux extérieurs offrent une excellente opportunité de renouer avec la nature.

Interaction sociale :

Ces cuisines de plein air sont souvent des lieux de jeu collectif, où les enfants apprennent à partager, à collaborer et à communiquer avec leurs camarades. Ils peuvent jouer à tour de rôle, négocier sur l'utilisation des ustensiles ou même organiser des « dîners » ensemble, ce qui favorise le développement des compétences sociales.



36 membres (2024-2027) : Michèle Bureau, Pierre Coldefy, Maïwenn Rault, Patrick Fournier, Eric Lerognon, Suzanne Kuang, Patrick Piguel, Anne-Yvonne Malodobry, Franck Pellerin, Stéphane Boulet, Marie Véronique, Jean-Pierre Leconte, Christophe Herviaux, Charles Mauduit, Gilles Renault, Frédéric Taillardat, Guy de Kersabiec, Marie-Hervé Jeffroy, Patrick Le Coze, René Le Goff, Michel Bessonneau, Carmen Bellamy, Dominique Loubère, Alain Launay, Soazig Le Trionnaire, Claire Giraudet, Bertrand Dany, Danielle Plouard, Charlotte Revill, Marieke Lootvoet, Soazig Le Luhern, Marie-Amélie Jacques, Sophie Cassar, Louis David, Doreen Jego, Françoise Michel.

Le Conseil de Développement du Pays de Ploërmel, renouvelé en 2024, est composé de 36 bénévoles qui contribuent à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales des territoires de Ploërmel Communauté et de De l'Oust à Brocéliande Communauté. Michel BESSONNEAU en est le président et Maïwenn RAULT la vice-présidente. Pour mener ses actions, il bénéficie du soutien des deux communautés de communes et de la Région Bretagne.

Les membres s'investissent dans les commissions suivantes :

Patrimoine

Depuis 2020, cette commission poursuit le projet de la « Maison Numérique des Patrimoines » du Pays de Ploërmel. Ses membres sensibilisent les acteurs du patrimoine du Pays de Ploërmel à l'inventaire du patrimoine. Baptiste Oligo, chargé de mission des patrimoines,

est arrivé le 4 septembre 2024 pour conforter le travail engagé par les bénévoles.

Environnement

Depuis plusieurs années, cette commission se saisit de sujets techniques pour y apporter sa contribution et les faire connaître au grand public dont le PCAET (2022), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (2023) et le Zéro Artificialisation Nette (2024). La prochaine action est prévue en 2025 : un forum ouvert intitulé « Comment habiter un territoire rural demain ? »

Inclusion-Handicap

Chaque année, la commission organise un événement pour sensibiliser la population aux handicaps visibles et invisibles.

La prochaine rencontre est prévue en avril 2025 : un forum théâtre sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap.





Solutions mobilité

Oust à Brocéliande Communauté



Transport à la demande

Faciliter les déplacements des habitants



Le transport à la demande c'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

Qui peut bénéficier de ce mode de transport ?

- ✗ Tous les habitants de la communauté de communes (dès 11 ans pour les enfants non accompagnés)

Pour aller où ?

- ✗ De son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes. Vous serez déposé à un point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que commerces, supermarchés, équipements médicaux (hôpital, clinique, pôle de santé, EHPAD, Foyer Logement), équipements sportifs (piscine, stade), équipements petite enfance (Multi accueils, LAEP), service public (Maisons France Service).
- ✗ Dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC

Quand ?

- ✗ Du lundi au samedi (sauf jours fériés)

	Matin	Après-midi
Trajet «Aller» depuis le domicile	entre 9h et 9h30	entre 14h et 14h30
Trajet «Retour» depuis le point de dépose	entre 11h30 et 12h	entre 17h et 17h30

Je réserve gratuitement
au 02 99 300 300

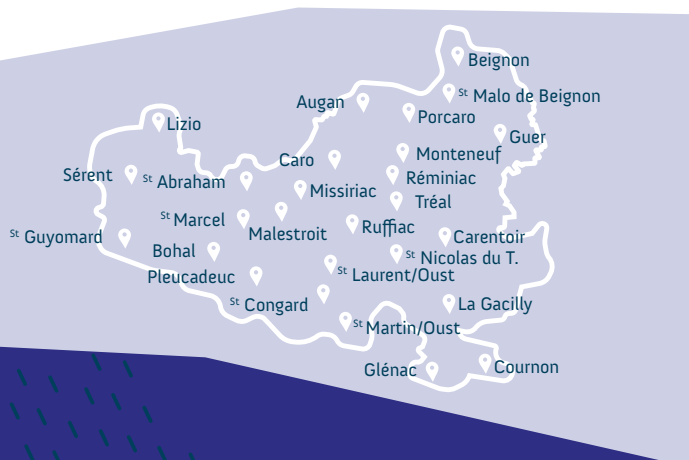
Le centre de réservation est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h.

- Jusqu'à 17h la veille du déplacement. Pour un déplacement le lundi, réservez le vendredi.
- Je donne mon nom et mes coordonnées
- J'indique mon adresse et la destination et les horaires de mon choix (matin ou après-midi)
- Je me tiens prêt devant mon domicile et je règle mon voyage auprès du conducteur (espèce et carte bancaire acceptées)

Pour tout renseignement :
02 97 75 01 02
www.oust-broceliande.bzh

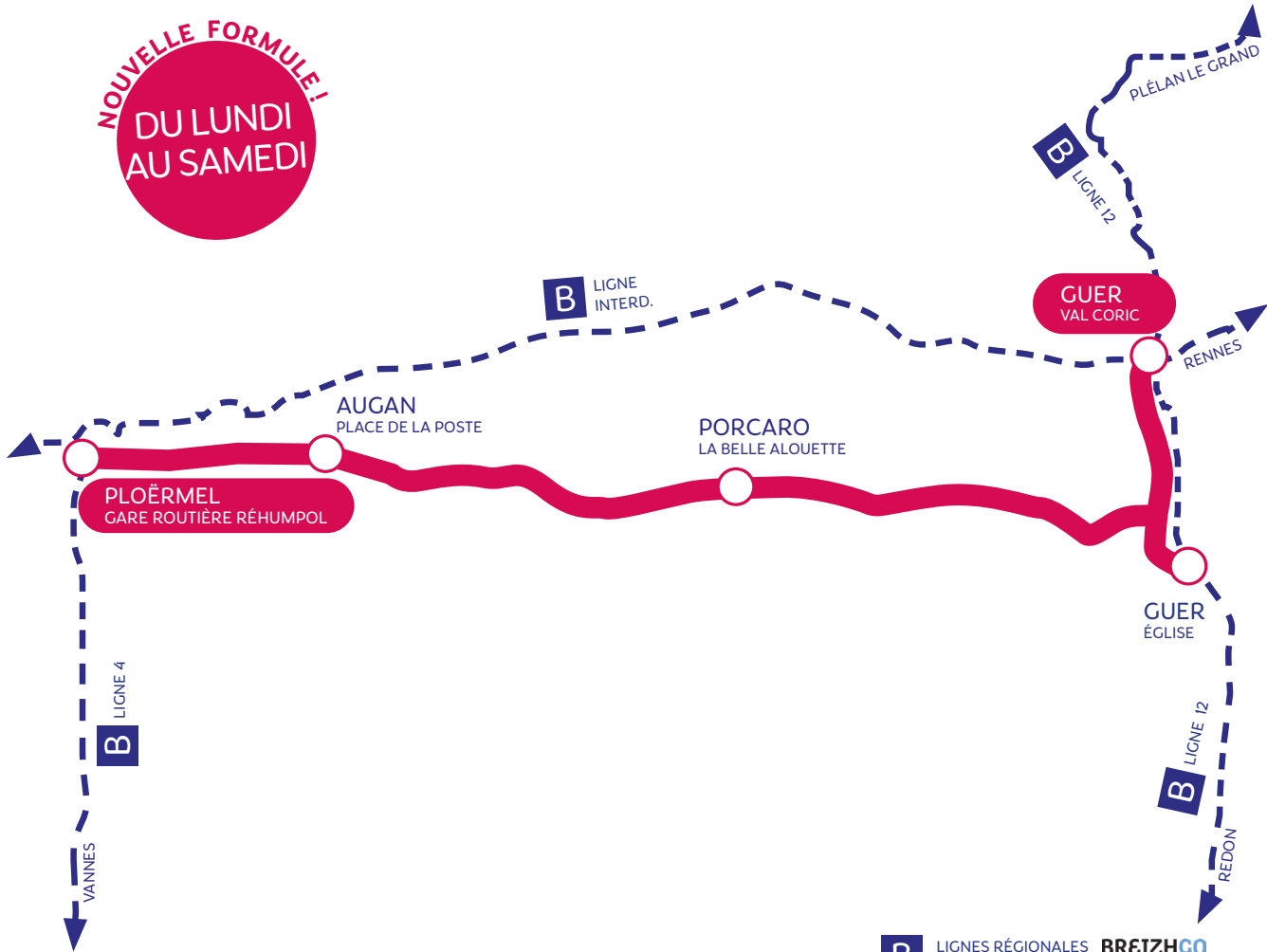
A quel tarif ?

- ✗ 2€ par trajet (soit 4€ l'aller-retour)
- ✗ 1€ par trajet (soit 2€ l'aller-retour) pour les moins de 26 ans et tarif solidaire (bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire)
- ✗ Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte



GUER PLOËRMEL

**NOUVELLE FORMULE!
DU LUNDI
AU SAMEDI**



B LIGNES RÉGIONALES BREIZHGO
Le réseau de transport public 200% Breizhgo

N° 4 : Ploërmel-Malestroit-Vannes
N° 12 : Redon-Plélan le grand
Interdépartementale :
Pontivy-Rennes

TARIFS

	+ 26 ans	- 26 ans et solidaire*
Unité	2 €	1 €
Carnet 10 voyages	15 €	7.50 €

5 ans et moins : gratuit (accompagné d'un adulte ayant payé son ticket)

* Bénéficiaire de la complémentaire santé solidarité (sur présentation d'un justificatif)

INFOS PRATIQUES

Le billet est :

- à acheter auprès du conducteur,
- à payer en espèce (faire l'appoint) ou par carte bancaire
- utilisable uniquement sur les lignes OBC
- Pas de circulation les jours fériés

Véhicules adaptés aux PMR

Plus d'informations :

02 97 75 01 02
www.oust-broceliande.bzh



Solutions mobilité Oust à Brocéliande Communauté



Correspondances des arrêts des lignes régionales :

N° 4 : Ploërmel-Malestroit-Vannes | N° 12 : Redon-Plélan le grand | Interdépartementale : Pontivy-Rennes

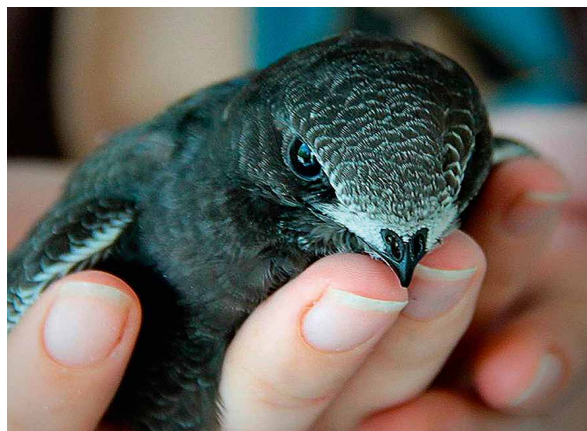
GUER PLOËRMEL

		<i>Jours</i>			
		lundi - mardi - jeudi - vendredi		mercredi & samedi	
		<i>N° circulation</i>			
		012	014	016	018
GUER	Val Coric	08:50	12:00	13:45	17:00
GUER	Église	08:57	12:07	13:52	17:07
PORCARO	La Belle Alouette	09:07	12:17	14:02	17:17
AUGAN	Place de la Poste	09:12	12:22	14:07	17:22
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:24	12:34	14:19	17:34

PLOËRMEL GUER

		<i>Jours</i>			
		lundi - mardi - jeudi - vendredi		mercredi & samedi	
		<i>N° circulation</i>			
		011	013	015	017
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:30	12:40	14:25	17:40
AUGAN	Place de la Poste	09:42	12:52	14:37	17:52
PORCARO	La Belle Alouette	09:47	12:57	14:42	17:57
GUER	Église	09:57	13:07	14:52	18:07
GUER	Val Coric	10:04	13:14	14:59	18:14

Un «SAMU» pour les animaux en détresse



Un goéland avec une aile qui pend, un hérisson blessé dans son jardin, un merle ramené vivant par son chat ou encore une chouette tombée dans la cheminée... Souvent, pour un découvreur ou une découvreuse, la détresse animale est aussi synonyme de détresse humaine. Que faire ? Dois-je intervenir ? Comment ? Et surtout... Qui appeler ? Depuis le mois de mai 2024, un numéro téléphonique unique a été mis en place à l'échelle de la Bretagne : le 02.57.63.13.13. Au bout du fil, 7 jours sur 7, une équipe de médiatrices et médiateurs professionnels est là pour apporter des conseils et orienter les découvreurs vers la solution la plus adaptée à leur situation. Lorsque cela est nécessaire, l'équipe s'appuie sur un réseau de bénévoles-rapatrieurs pour acheminer les animaux depuis les cliniques vétérinaires partenaires jusqu'aux centres de soins pour la faune sauvage.

Ce service, baptisé SOS Faune Sauvage en Détresse, qui fonctionne sur le principe d'un «SAMU», est le fruit d'un long travail mené collectivement, suite à une étude réalisée en 2021 sur la situation – toujours très difficile, faute de moyens ! – de la faune en détresse en Bretagne. Porté par la LPO Bretagne, association de protection de la nature, et le parc refuge animalier Les Terres de Nataé, ce projet bénéficie

de l'accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité et du soutien financier de la Région Bretagne et de l'Union Européenne. Mais il n'est pas seul : il fédère en effet des premiers partenaires qui sont tous des maillons essentiels dans cette chaîne au service du vivant, à savoir la Station LPO Ile Grande (centre de soin LPO France), les associations Trisk'Ailes et Faune Ethique ainsi que l'Ordre régional des vétérinaires de Bretagne. Une première en Bretagne, mais aussi en France... Qui pourrait donner des ailes à d'autres régions !



SOS Faune Sauvage Bretagne
7 jours sur 7, de 9h à 18h
02.57.63.13.13
<https://sosfaunesauvage.bzh>

Vous souhaitez devenir bénévole-rapatrieur ?
Envoyez un mail à :
[**contact@sosfaunesauvage.bzh**](mailto:contact@sosfaunesauvage.bzh)

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, il est recommandé de prendre contact avec la mairie pour préciser les besoins, définir les contraintes et étudier sa faisabilité. Selon l'im-

portance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable. Sur augan.bzh retrouvez des rappels de grandes généralités qui peuvent, en fonction de notre plan local d'urbanisme, être différente en fonction de la zone dans laquelle vous vous trouvez.



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Papiers
Courriers, enveloppes, cahiers, magazines... séparés de leur emballage



Briques et emballages en carton



Emballages en métal



Bouteilles et flacons en plastique



Dans le bac jaune
EN VRAC
NE PAS IMBRIQUER
BIEN VIDER
NE PAS RINCER



Tous les autres emballages en plastique



Zoom au verso

LE VERRE



Pots et bocaux



Bouteilles



Dans la colonne à verre
SANS COUVERCLE
NI BOUCHON
BIEN VIDER
NE PAS RINCER

LES TEXTILES



Linge de maison, vêtements, chaussures, même abîmés

Dans une borne
Le Relais

DANS UN SAC BIEN FERMÉ

LES BIODÉCHETS



Déchets de cuisine et de jardin

En compostage



Gros cartons, bois, petit équipement électronique, ferraille... sont à apporter en déchèterie.

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Ce qui reste après avoir fait le tri : produits d'hygiène, litière pour animaux...



Dans le bac vert
DANS UN SAC BIEN FERMÉ



Un doute, une question sur le tri ?

Rendez-vous sur www.smictom-centreouest35.fr



Déchetterie de PORCARO
La Lande de la Fontenelle
56380 Porcaro
Tel. 02.97.22.59.84

Nouveaux horaires - entrée avec badge
mercredi 09h00-12h30 / 13h30-17h30
vendredi 09h00-12h30 / 13h30-17h30
samedi 09h00-12h30 / 13h30-17h30
fermée le lundi, mardi, jeudi et dimanche



2025 : Nouvelle organisation pour la collecte des déchets



La mise en place de la redevance incitative et plus récemment, l'extension des consignes de tri, ont engendré une baisse des tonnages d'ordures ménagères et une augmentation des volumes de déchets recyclables.

Par conséquent, les élus du syndicat (à l'OBC et au SMICTOM) ont été amenés à prendre une décision face à la situation. L'objectif est donc de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères, en réalisant à partir du 6 janvier 2025, une collecte du bac vert tous les 15 jours, comme c'est déjà le cas avec le bac jaune.

Vous retrouverez votre futur calendrier à partir de début décembre sur notre site internet. www.smictom-centreouest35.fr

Afin de se préparer au changement, voici un exemple du rythme à adopter : Si votre jour de collecte est le jeudi, votre bac vert sera vidé le jeudi de la semaine N, tandis que votre bac jaune le sera que le jeudi suivant, de la semaine N+1. Bien entendu, cela se poursuivra sur le reste de l'année. Comme à son habitude, le SMICTOM a pris en compte les jours fériés et les exceptions selon les communes, les plannings seront donc adaptés.

Smictom Centre Ouest

Nous vous remercions de bien sortir les bacs verts et jaunes la veille au soir afin d'assurer la collecte.

A PARTIR DU 6 JANVIER 2025,

CHANGEMENT

DES JOURS DE COLLECTE DES BACS

Attention, cette mise en place peut entraîner une collecte différée de quelques jours entre l'ancien et le nouveau calendrier.

Découvrez votre calendrier dès décembre sur notre site internet www.smictom-centreouest.fr

Taille des haies

La taille des vos haies, arbustes, arbres que cela soit en agglomération (dans le bourg et les hameaux) ou hors agglomération (en campagne) vous devez tailler vos haies, arbustes ou arbres afin de permettre la circulation (piétons, cycliste, cyclomoteur, cavalier, voiture, tracteur, camion ...) sur les trottoirs ou sur les routes.

Attention il y a des procédures à respecter. Renseignez-vous en mairie ou en écrivant directement à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer : ddtm-haie@morbihan.gouv.fr

Il est fortement recommandé de ne pas tailler sa haie entre le 15 mars et le 15 août afin de respecter la nidification des oiseaux.

Insolite

Un chou de 3m50 à Augan



Retranscription de l'article de presse de septembre 1960 (image à droite) :

«Lorsque M Joseph Daniel, le sympathique cultivateur du « Roufflé », en Augan, sema en mars 1960, plusieurs décalitres de graines de chou, il était loin de supposer que l'une d'elles allait devenir dix-huit mois plus tard, un cruciféracée géant.

Surpris de n'avoir pas vu celui-ci fleurir au printemps, M Daniel décida de le transplanter dans son jardin. L'opération aurait très bien pu ne pas réussir, puisqu'elle s'effectua en pleine sécheresse ; mais ce chou phénomène avait la vie dure : il allait le prouver rapidement.

De semaine en semaine, il se mit, en effet, à grandir dans des proportions étonnantes, et atteindre, en quelques mois, la hauteur remarquable de 3m50 pour une envergure d'un mètre environ.

Il aurait pu, dit-on, si le temps avait été plus clément, dépasser les 4 m !

M Daniel espère préserver du froid ce chou curieux afin de le voir fleurir au printemps prochain, puis produire d'autres graines qui, sait-on jamais, pourrons devenir, à leur tour, des cruciféracées géants.

En attendant, nous posons la question rituelle : qui dit mieux ?»

De nos jours, les légumes géants font l'objet de championnats nationaux et internationaux, nous vous invitons à découvrir les prouesses de nos extraordinaires jardiniers Français :

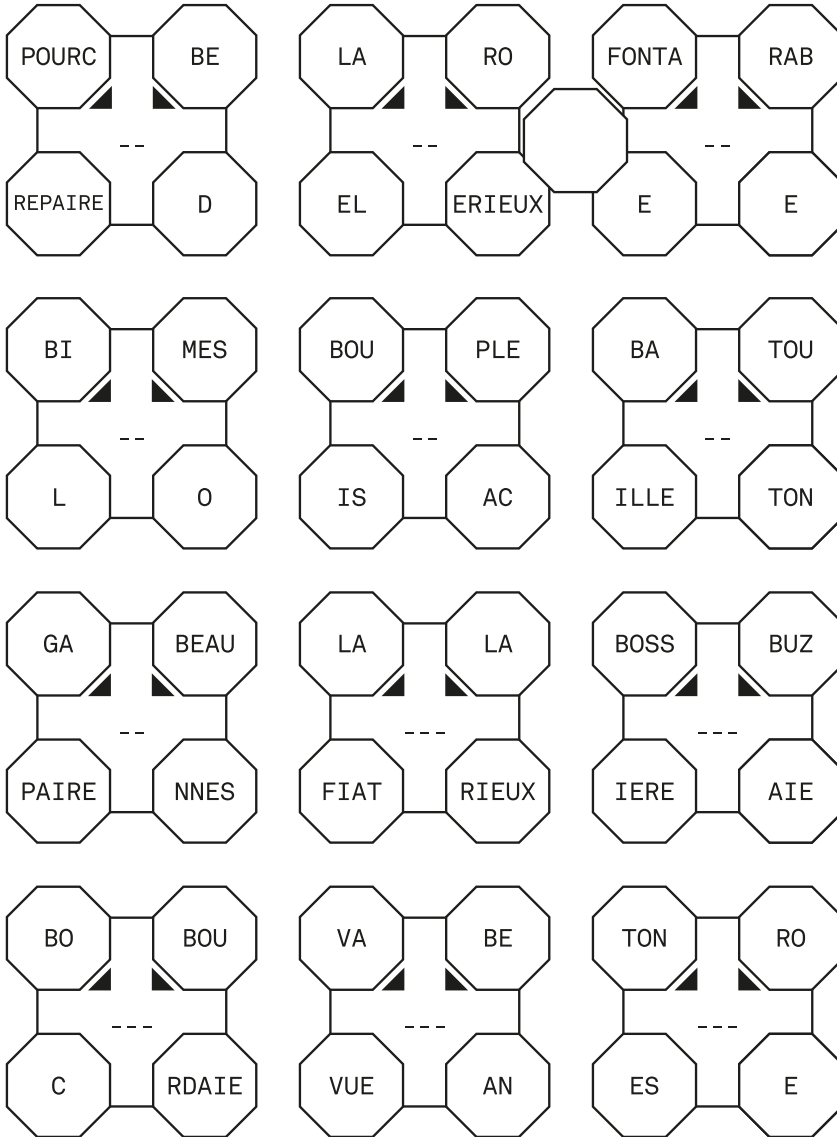
Le manchois Samuel Brault, les Sarthois Mehdi Daho, Hervé Berthelot et fils, etc.





Jouons un peu...

Le quatre auganais



LE QUATRO

Règle: *Inscrire au centre de chaque «Quatro» deux ou trois lettres (selon les tirets) afin de compléter les 2 noms en diagonale (lecture dans le sens des flèches).*

24 lieux dits auganais sont à trouver (certains sont cités 2 fois).

M-T Lucas

Exemple : 1^{er} Quatro

Si on ajoute «A U» au centre du 1^{er} «Quatro» on obtient :

1. Pourcaud / Beurepaire

Solutions : 2. (es) Landerieux / Rondel-3. (a) Fontaine / (la) Rabine-4. (e) Binio / (ie) Mesnil-5. Bousac / (ie) Plessis-6. Baraton / (a) Touraille-7. (es) Garennes / Beurepaire - 8. (es) Landerieux / Landefiat-9. (a) Bossardale / (la) Buzardière-10. (a) Bossardale / Bous-sac-11. (e) Vallean / Bellevue-12. (a) Tonsaie / (E)tang des Rosales.



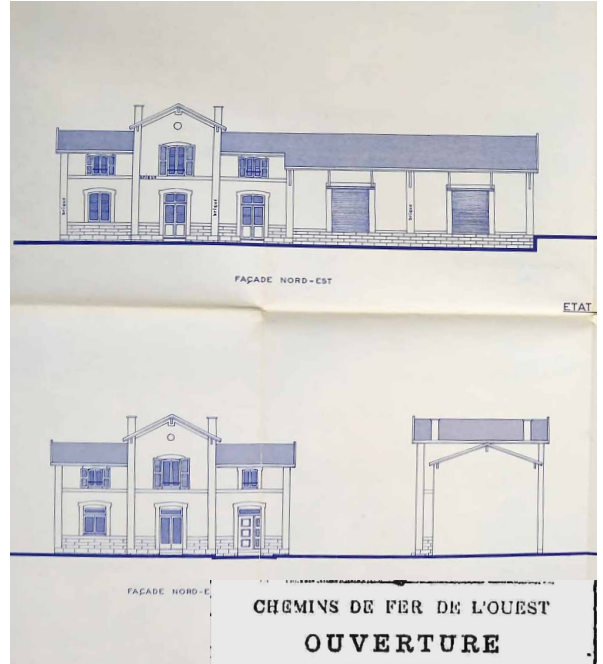
La Gare d'Augan

Dans le cadre des journées du patrimoine du 21 et 22 septembre 2024, a été installé à la médiathèque l'exposition « Gare d'Augan : 2 minutes d'arrêt » avec un vernissage le samedi 21 septembre. Elle a été installée jusqu'à la mi-décembre.



Cette exposition immersive, réalisée en partenariat avec l'association Les Amis du Patrimoine Auganais et la radio Timbre FM, vous plongeait dans l'histoire fascinante de la gare d'Augan, en mettant en lumière ses anecdotes et divers objets d'époque. L'exposition combinait des éléments visuels et sonores pour offrir une expérience enrichissante, permettant aux visiteurs de mieux comprendre l'importance de cette gare dans le patrimoine local. Elle a été l'occasion d'explorer des artefacts uniques et d'écouter des récits qui évoquent la vie autour de cette gare.

Nous tenons à remercier les archives départementales du Morbihan où nous avons pu trouver moult documents notamment des articles de presse de la première moitié du XX^e siècle. Remercions également les différents contributeurs pour leur témoignage et/ou leurs prêts d'objets: Annick Fontaine, Eugène Roussel, Madame Perret ainsi que Marie-Thérèse Lucas. Cette page d'histoire de la vie auganaise a été l'occasion le 29 novembre pour Les Amis du Patrimoine Auganais d'organiser à la médiathèque « Une causerie autour de la voie ferrée et la vie du train à Augan ».



CHÉMINES DE FER DE L'OUEST

OUVERTURE
DE LA SECTION DE
MESSAC A PLOERMEL

Ligne de Châteaubriant à Ploermel

Au Service des Voyageurs et des Transports à Grande et petite Vitesse.

Le DIMANCHE 5 AVRIL 1903

Toutefois, cette date est subordonnée à l'autorisation ministérielle à intervenir. Si elle était modifiée, un avis ultérieur indiquerait la nouvelle date au Public.

Addition et Modifications au Service DES TRAINS

SUR LES LIGNES DE :

Rennes à Redon, La Bohinière à Ploermel et Châteaubriant à Redon

Le service des Trains de Voyageurs sur la ligne de Châteaubriant à Ploermel sera réglé conformément aux indications du tableau suivant :

Châteaubriant à Ploermel

CHATEAUBRIANT. — Départ matin 4 h. 40, 11 h. — Soir : 4 h. 38, Ruffigné St Aubin-dou Châteaux (h.) 6 h. 2, 11 h. 9, soir, 4 50. Rougé h 14, 11 18, soir, 5. Eras Toilly 5 29, 11 h. 28, soir 5 11. La Robinais (halte), 5 41 14 h. 37, soir 5 25. Halte de Bretagne 6 h. 52 11 h. 41, soir 5 h. 41, Messac, (Ar.) 6 h. 12, 11 50 6,50 (Dép.) matin, 7 h. 10, S. 12 1, 6 41.





- 12 -

Acquisition de mobilier de bureau

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition de mobilier pour les locaux de la Mairie. Les crédits nécessaires étaient inscrits au budget primitif.

Construction du Foyer Communal

Le Maire communique à l'assemblée que le montant total des travaux s'élève à la somme de 1 242 461,18 F. Des subventions complémentaires vont être demandées au Conseil Général, à l'Etablissement public régional et au Ministère de l'Agriculture pour compléter le financement du projet.

Réfection du C.R. de l'Ecole

Une subvention de 47 000 F. a été attribuée pour la réalisation de ces travaux. Le financement complet de l'opération ne peut être mis en place immédiatement.

Les problèmes suivants ont également été évoqués :

- remboursement aux VOLONTAIRES d'AUGAN d'un matériel de traçage du terrain des sports pour la somme de 1 443,00 F.
- acquisition d'un chariot ou d'un corbillard pour les inhumations.
- demande d'une aide maternelle pour les écoles
- demandes de subventions par diverses associations et qui ont été refusées.
- l'utilisation de la salle municipale par diverses associations locales.
- demande d'aménagement d'un terrain des sports : ce projet sera étudié lors d'une prochaine réunion.
- proposition d'acquisition de terrains par expropriation contre inconnus : le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'acquisition de terrains attribués à l'Etat lors des opérations de remembrement.

REUNION DU 28 OCTOBRE 1983

Prise en charge du déficit de fonctionnement de la piscine de GUER

Monsieur Gurval COLLEAUX, Conseiller Général du Canton de GUER assistait à la réunion. En sa qualité de président du SIVOM de GUER, il rappela les conditions de fonctionnement du Syndicat depuis sa création. Après un très long et complet exposé sur le fonctionnement de la piscine de GUER, il s'avère que le déficit de fonctionnement pour l'année 1982 a dépassé les 400 000 F. Etant donné que la piscine est utilisée par toutes les communes du canton, Monsieur COLLEAUX exprime le souhait que le déficit soit réparti entre toutes les communes. La participation de chacune sera établie en fonction des possibilités financières. Après avoir reçu l'assurance qu'une gestion plus rigoureuse soit appliquée à l'avenir, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le principe d'une participation pour couvrir le déficit constaté

.../...

Calendrier 2025



Samedi 11 Janvier
SALON VOYAGES ROGER
– Gymnase & Salle multifonctions –

Vendredi 17 Janvier
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
– Salle multifonctions –

Janvier et Février
THÉÂTRE : “LE DÎNER DE CONS” par
Les Baladins Auganais – Salle multifonctions
Dates des représentations : 11, 18, 19, 24,
25, 26 et 31 janvier / 1^{er} février

Vendredi 7 Février
GALETTE DES ROIS
DE L'AMICALE DES PÊCHEURS – Foyer

Samedi 8 Février
REPAS DE L'ACA
Club de Football – Salle multifonctions

Vendredi 21 Février
GALETTE DES ROIS, COMITÉ DES FÊTES
– Salle multifonctions –

REMISE DE CHÈQUE
LIGUE CONTRE LE CANCER
– Foyer –

Samedi 8 Mars
REPAS CHOUCROUTE
ASSOCIATION TÉLÉSOLIDAIRE
AUGANAISE – Salle multifonctions

Dimanche 16 Mars
LE MARCHÉ AUX LIVRES
Organisé par l'amicale Laïque de l'Ecolibris,
l'APEL de l'école Sainte Thérèse
et la librairie La Grange aux livres
– Salle multifonctions –

Vendredi 19 Mars
DON DU SANG – Salle multifonctions

Dimanche 30 Mars
REPAS PAROISSIAL
– Salle multifonctions –

Samedi 5 Avril
FESTIVAL FORMAT (BD ET ILLUSTRATION)
Organisé par La bande FM, Timbre FM,
la Grange aux livres et Le Champ Commun
– Gymnase, Foyer, salle multifonctions –

Samedi 19 Avril
LÂCHER DE TRUITE
organisé par l'Amicale des pêcheurs
– Étang des Rosaies –

SOIRÉE DISCO
organisée par le Comité des fêtes
– Gymnase –

Samedi 26 Avril
FÊTE AMICALE LAÏQUE
Parents d'élèves de l'Ecolibris
– Salle multifonctions –

Dimanche 27 Avril
PARDON DE LA CHAPELLE
SAINTE CATHERINE

Judi 8 Mai
CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Vendredi 29 Mai
FÊTE DE LA CHAPELLE DU BINIO

Mercredi 11 Juin
DON DU SANG
– Salle multifonctions –

Samedi 14 Juin
KERFÊTE DE L'ECOLIBRIS – Stade municipal

Samedi 21 Juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
organisée par l'Élan augannais sur la prairie



Évènements auganais



Mardi 24 Juin
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
DES PETITS BALADINS – Salle multifonctions

Samedi 28 Juin
KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE
Organisée par l'APEL sur la prairie

Dimanche 29 Juin
FÊTE DE LA CHAPELLE GERGUY

Dimanche 6 Juillet
FESTIVAL DE L'ACCORDÉON
– sur la prairie et en salle –

Dimanche 27 Juillet
FÊTE DE CHAPELLE : VALLÉE S^{TE} ANNE

Dimanche 3 Août
NOCES BRETONNES
– sur la prairie –

Samedi 9 Août
LES FÊTES DE MARCEL
(Lieu à définir, voir p34)

Vendredi 15 Août
MADONE DES MOTARDS

Samedi 30 Août
FÊTE DE L'ASTRONOMIE (voir p38)
– Salle multifonctions et Prairie –

Samedi 6 Septembre
RANDONNÉE GOURMANDE
organisée par le Comité des fêtes

Dimanche 12 Septembre
FÊTE DE LA CHAPELLE SAINT MALO
– Le Plessis –

Dimanche 5 Octobre
ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS
– Mairie, salle des mariages –

Mercredi 15 Octobre
DON DU SANG – Salle multifonctions

Samedi 18 Octobre
REPAS DU CCAS – Salle multifonctions

fin Octobre ou début Novembre
REPAS DES CLASSES 5
– Salle multifonctions –

Mardi 11 Novembre
COMMÉMORATION NATIONALE
Apéritif au Foyer et Repas Salle Multifonction

Dimanche 16 Novembre
REPAS DE BOUDINS
Organisé par l'association auganaise
de la Ligue contre le cancer
– Foyer, Salle multifonctions –

Vendredi 5 Décembre
COMMÉMORATION NATIONALE

Samedi 6 Décembre
TÉLÉTHON
– Salle multifonctions et Foyer –

Mercredi 10 Décembre
DON DU SANG – Salle multifonctions

Vendredi 12 Décembre
ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE
S^{TE} THÉRÈSE – Salle multifonctions

Dimanche 21 Décembre
L'ARRIVÉE DU PÈRE NOEL
Organisé par le comité des fêtes
– Place St Marc d'Augan



Dessin humoristique d'Isidore Rouxel, Vicaire d'Augan de 1920 à 1929.
Extrait du bulletin paroissial hebdomadaire *l'écho d'Augan* N° 18 (semaine du 18/04/1926).
Retrouvez les premiers échos d'Augan numérisés dans la page « patrimoine » de augan.bzh.



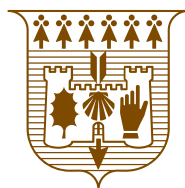
MAIRIE

Place St Marc
56800 AUGAN
02.97.93.45.06
mairie@augan.bzh
www.augan.bzh

CONCEPTION GRAPHIQUE

Corentin PERRICHOT
www.corentinperrichot.com

ISSN : 3074-0738



RÉDACTION ET PHOTOS

Élus, Services municipaux
et partenaires associatifs

Magazine tiré
à 920 exemplaires.

IMPRESSION

Eco Imprim
Bécihan 56380 MONTENEUF
eco.imprim1@orange.fr

Papier certifié PEFC







Augan pratique

Ouverture de la Mairie

Place S^t Marc 56800 Augan

Lundi: 09h-12h30 / 13h30-17h30

Mardi: Fermée (sauf RDV préalables)

Mercredi: 09h-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi: Fermée (sauf RDV préalables)

Vendredi: 09h-12h30 / 13h30-17h30

02.97.93.45.06

mairie@augan.bzh

www.augan.bzh

Ouverture de la Médiathèque

Place de la Charmille

Lundi: Fermée

Mardi: 17h-19h

Mercredi: 15h-18h30

Jeudi: 10h30-12h

Vendredi: 16h30-18h30

Samedi: 10h30-12h30

02.97.93.44.04

mediatheque@augan.fr

<https://mediatheque.augan.fr>